

ÉDITORIAL / RÉPLIQUES / FONDS COMMUNS / ARTS ET SPECTACLES / SALON DU LIVRE / CINÉMA

Les employés de Greenberg ne sont pas au bout de leurs peines

LISA BINSSE

Plus de 1800 employés de Greenberg au Canada se sont retrouvés sans emploi en février en raison de la faillite de leur employeur. Neuf mois plus tard, environ la moitié ont reçu une indemnité et certains constatent qu'ils ne touchent pas grand chose : une bonne part sert à rembourser l'assurance-emploi.

L'enseigne Greenberg a disparu lorsque le Groupe MMG a décidé de mettre en faillite sa chaîne de 169 magasins au Canada. Ces magasins étaient regroupés sous cinq enseignes, dont celle de Greenberg. Quatre-vingt-neuf magasins sont passés sous la houlette de la société soeur SAAN. Comme MMG, SAAN est une filiale de Gendis, une société de Winnipeg. Gendis, présente aussi dans immobilier, le pétrole et le gaz naturel, tente maintenant de se refaire des magasins SAAN.

En juin, le syndic Jean-Daniel

Breton de Caron Bélanger Ernst & Young était prêt à verser un premier dividende de 800 000 \$ aux employés sur des réclamations totales de 1,2 million de dollars, essentiellement des indemnités de vacances. Comme il doit le faire, il a fait parvenir en juillet une liste informatisée à l'assurance-emploi qui, à partir de la somme attribuée à chaque employé, détermine le montant qu'elle doit prélever pour se rembourser.

Michel Miron, chef admissibilité et appel au centre régional des opé-

rations du ministère du Développement des ressources humaines Canada, qui gère l'assurance-emploi, explique que les salaires non versés, les indemnités de vacances et de départ sont des gains selon le Règlement de l'assurance-emploi. Ces sommes correspondent à des périodes de travail.

Normalement, si un employé se retrouve en chômage, il ne reçoit aucune prestation d'assurance-emploi tant que l'équivalent en argent de ces périodes de travail n'est pas écoulé.

Dans un cas de faillite, l'employé mis en chômage forcé reçoit ces prestations immédiatement après les deux semaines de carences. Lorsque le syndic a calculé l'indemnité à verser, le ministère détermine la somme qui lui est due et demande au syndic de la prélever avant d'émettre un chèque à l'employé.

Dans ce cas-ci, le travail est com-

pliqué du fait qu'il s'agit d'une faillite pancanadienne. Le cas de chaque employé est traité par le bureau régional correspondant. Ce n'est qu'en septembre que M. Breton commence à recevoir les réponses de l'assurance-emploi. En novembre, il juge qu'il a suffisamment de réponses pour traiter 900 chèques, soit environ la moitié.

Certains employés ont reçu des montants appréciables et d'autres presque rien, le prélèvement de l'assurance-emploi représentant presque la totalité de l'indemnité.

Des employés insatisfaits ont contesté le remboursement à leur bureau régional et se sont fait confirmer qu'il y avait une erreur dans le calcul de leur prélèvement. Le syndic juge que ces erreurs de traitement proviennent de l'assurance-emploi. C'est donc à l'assurance-emploi à les corriger. M. Breton ne sait pas combien d'employés sont

touchés. Les employés victimes d'erreur de traitement devront faire preuve de patience. Les erreurs seront corrigées par l'assurance-emploi mais ces corrections ne pourront être faites qu'à la toute fin du processus quand toutes les sommes dues au gouvernement auront été remboursées par le syndic.

Entre-temps, le syndic attend les réponses de l'assurance-emploi pour les 1000 autres employés touchés par la faillite.

Si le syndic, grâce à la réalisation des biens de l'entreprise, est en mesure de verser un deuxième dividende, il devra suivre exactement la même procédure. Par ailleurs, dans le cas des indemnités de départ et de perte d'emploi, le syndic demandera au tribunal de statuer s'il s'agit de réclamations qui doivent être considérées comme des créances.

CETTE SEMAINE

Lundi

À Vancouver, la conférence de l'APEC, donc des représentants des pays du Pacifique, suit son cours. *La Presse* est sur place.

Pendant ce temps, à Ottawa, sont rendues publiques les données pancanadiennes sur les ventes au détail du mois septembre. On verra ainsi si le sentiment général de bonne humeur consommateur qui s'est emparé des rues commerçantes de Montréal depuis quelques temps, s'est concrétisé dans les tiroirs-caisses des magasins à la rentrée.

À Québec, la Cour entend la requête de Me Guy Bertrand, qui veut que les Québécois puissent cesser de payer leurs impôts provinciaux advenant une déclaration unilatérale d'indépendance.

En passant, ceux qui font affaires avec le Japon devront prendre note que c'est un congé férié là-bas.

Mardi

Après nous avoir dit lundi combien les Canadiens ont consommé au détail en septembre, Statistique Canada offrira peut-être quelques explications en nous apprenant quel fut leur salaire hebdomadaire moyen, durant le même mois.

Le Conference Board, lui, nous dira quelle était la confiance des consommateurs.

Et pour mettre le tout en perspective, on apprendra quels ont été les profits de la Banque de Montréal, durant la dernière année fiscale...

À Montréal, Price Waterhouse préside un colloque sur l'industrie forestière. Les chefs de file de l'industrie au Canada y seront pour parler des grandes questions et tendances qui marquent ce secteur à l'aube de l'an 2000.

La chambre de commerce reçoit André Caillé, le PDG d'Hydro-Québec, qui présentera le plan quinquennal de la société énergétique.

Et à Vancouver, la conférence de l'APEC se termine.

Jeudi

Le premier ministre Jean Chrétien et le président de la Chine, Jiang Zemin, prennent tous les deux la parole lors d'une assemblée du Conseil commercial Canada-Chine, à Toronto.

À Montréal, l'Association des manufacturiers de produits alimentaires se réunissent dans le cadre d'un colloque sur le marketing alimentaire de demain. Le président de Danone, Thierry Houillon, y sera.

N'oubliez pas, jeudi, c'est l'Action de grâce américaine, un congé férié. Alors la Bourse de New York et le Nasdaq seront fermés.

Marie-Claude Lortie

PROFIL BOURSIER

Memotec joue quitte ou double



Martin Vallières

Memotec Communications, qui fut un titre vedette du high-tech montréalais dans l'aura de Télé-globe, en est-elle à sa dernière chance ?

C'est la dure question que posent les quelques analystes boursiers qui daignent encore y jeter un coup d'oeil, très déçus de l'évolution de l'entreprise depuis deux ans.

Memotec conçoit et fabrique des équipements de télécommunications pour réseaux d'ordinateurs, qui permettent d'allier la voix au transfert de données.

Récemment, Memotec a changé de président, licencié 40 de ses 250 employés, et creusé davantage son déficit avec quatre millions en frais de restructuration.

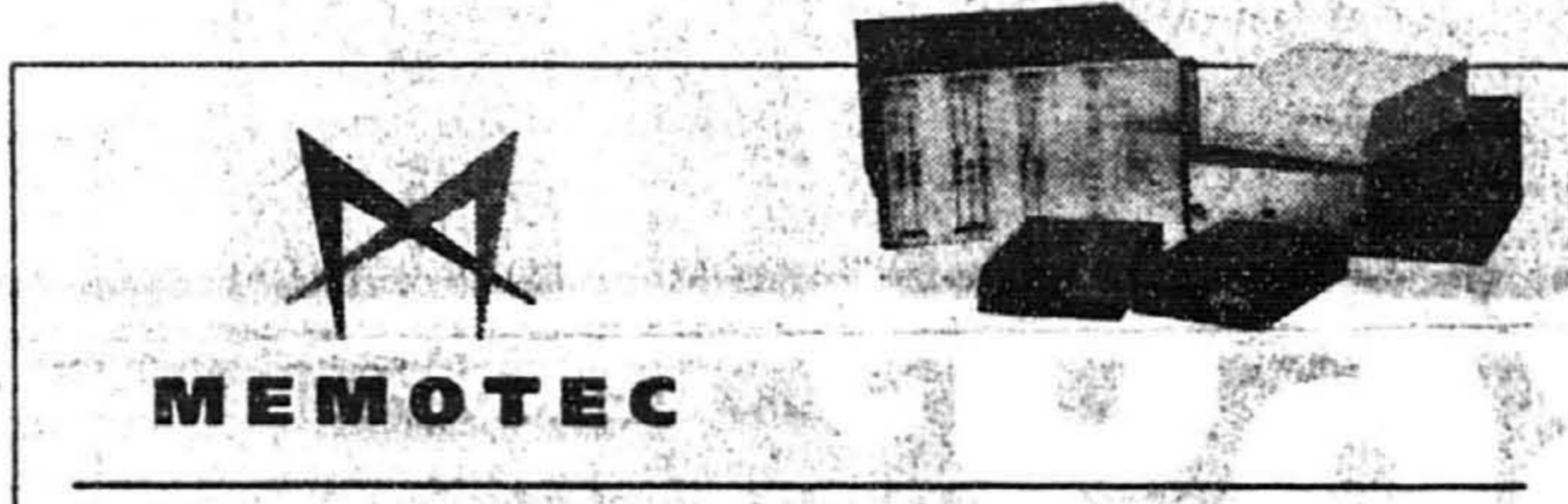
« C'est pas beau à voir. Memotec doit se repositionner après avoir été au maximum la patience des actionnaires, a commenté un analyste d'une firme de courtage indépendante, à Montréal.

« Memotec a pourtant une bonne technologie dans un marché en pleine croissance. Elle doit toutefois donner un coup de barre au niveau du marketing si elle veut éviter un sort comme celui de Gandalf. »

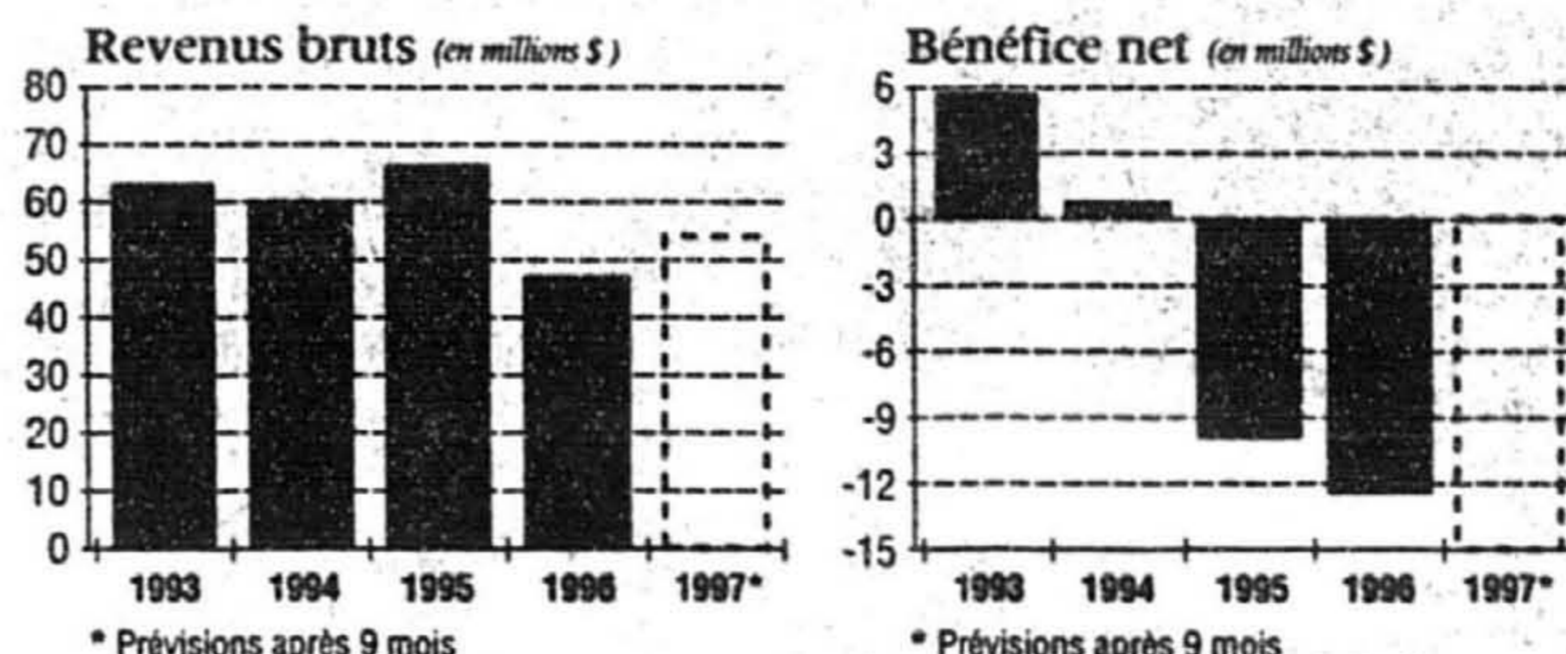
Il s'agit d'une entreprise ontarienne qui fut un temps une vedette des équipements de télécommunications pour ordinateurs avant de déperir et finalement sombrer en faillite, il y a quelques mois.

« Memotec n'est pas prête d'expirer ! Et elle n'en est pas à une dernière chance même si elle en a moins en réserve, ce qui n'est pas inhabituel dans les technologies de télécommunications », a insisté son nouveau président, Henry David Epstein, lors d'une première entrevue téléphonique depuis sa nomination, le 3 novembre. M. Epstein, un Américain du Sud-Est, a été embauché pour son expérience de relance d'entreprises technologiques.

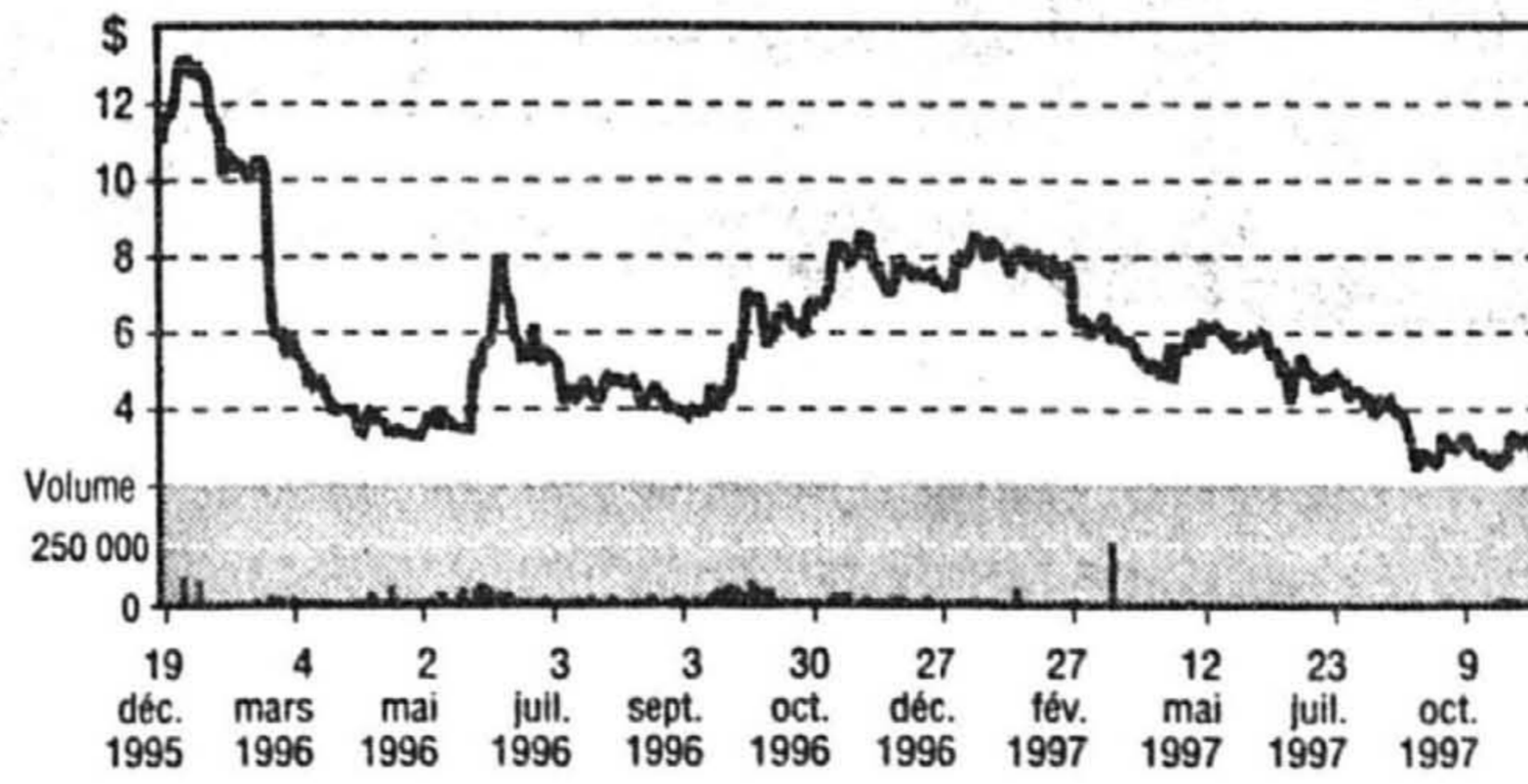
« Ma priorité est de ramener Memotec à la rentabilité, peut-être au second semestre de 1998. Nous



Activités : concepteur et fabricant d'équipements de relais pour les réseaux de télécommunications numériques (ordinateurs, téléphonie)
Défis : redresser ses résultats, relancer son leadership, rétablir la confiance des investisseurs
Siège social : Montréal
Nombre d'employés : 210



Capitalisation boursière : 28 millions \$
Actif : 39,4 millions (au 30 septembre 1997)
Passif : 21,3 millions (au 30 septembre 1997)
Dette : 8,6 millions (banque + débetures, au 30 septembre 1997)
Multiple dette/avoir des actionnaires : 47%



venons d'abaisser le seuil de rentabilité de 65 à 50 millions de revenus annuels. Il devra reculer encore autour de 45 millions.

« Par ailleurs, Memotec doit renforcer sa commercialisation aux États-Unis et en Europe, où elle n'obtient pas des résultats comparables à ce qu'elle réussit ailleurs dans le monde. »

M. Epstein aura aussi fort à faire pour raviver la confiance des investisseurs boursiers envers Memotec, d'autant plus qu'il souhaite lever du capital additionnel dans un an pour affranchir l'entreprise du financement bancaire, allongé d'urgence récemment.

Alors que le high-tech, surtout les télécommunications, conti-

nent d'afficher un bon rendement en bourse, l'action de Memotec se négocie ces jours-ci à son cours autour de son niveau le plus bas depuis deux ans, c'est à dire sous le seuil des 3 \$. Un placement de 1000 \$ en actions de Memotec, il y a deux ans, a perdu les deux tiers de sa valeur. Le même placement effectué il y a un an a perdu, lui, un peu plus de la moitié de sa valeur.

Le titre de Memotec représente-t-il alors une occasion d'achat à rabais, en misant notamment sur une prochaine offre d'achat par un concurrent ?

« Je crois peu à une telle hypothèse, commente l'analyste consulté par *La Presse*. Au point où en est Memotec, un concurrent intéressé

par sa technologie et sa liste de clients aurait sans doute intérêt à la laisser mourir, et racheter alors l'actif à petit prix. »

Pourtant, pas plus tard qu'en mai dernier, à la plus récente assemblée des actionnaires, les dirigeants de Memotec affichaient un bel optimisme.

L'entreprise devait retrouver la rentabilité après des pertes cumulative de 22,5 millions par rapport à des revenus bruts de 113 millions au cours des deux années précédentes.

Le président d'alors, Marco Genoni, faisait état pour l'exercice courant d'un « profit entre un et deux millions sur des revenus totaux de 65 à 70 millions ».

Or, après trois trimestres, le portrait est tout autre. Memotec se dirige vers une perte nette approchant les 15 millions et un revenu brut d'environ 55 millions.

Le troisième trimestre en particulier a été désastreux. Les revenus ont chuté de 52 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net a plongé à 8,7 millions, conséquence d'une perte d'exploitation doublée et de 4,5 millions en frais de restructuration.

« Des contrats attendus au troisième trimestre ont été retardés, alors que les premier et deuxième trimestres laissaient entrevoir une amélioration », a expliqué Alain Miquelon, vice-président, finances et administration, chez Memotec.

En rétrospective, la démission du président Marco Genoni à la fin de septembre, quelques jours avant la conclusion du troisième trimestre, prend une signification particulière. Il était en poste depuis trois ans.

« Le conseil d'administration a décidé d'agir », a commenté tout au plus M. Miquelon. Le nouveau président de Memotec, Henry D. Epstein, ne fait pas dans la dentelle : « M. Genoni n'a jamais satisfait les actionnaires de Memotec durant ses trois années, alors que je l'ai fait fréquemment dans les entreprises que j'ai dirigées et relancées jusqu'à maintenant. »

Le cours des actions de Memotec en bourse a eu un soubresaut à l'annonce de la nomination de M. Epstein, gagnant près d'un dollar à 3,40 \$ en quelques séances plus actives qu'à l'habitude pour ce titre. Mais depuis, le cours de Memotec s'est retranché autour de 2,80 \$.

Pour le moment, aucun analyste contacté par *La Presse* n'ose prédire un prix cible d'ici un an pour l'action de Memotec.

« Je ne toucherais pas à ce titre pour le moment. Memotec a déçu tout le monde jusqu'à maintenant et elle pourrait réserver encore de mauvaises surprises », insiste l'un d'entre eux.

Enseignants, enseignantes! **La Presse, un outil pédagogique!**

En plus d'une couverture de qualité de l'actualité locale, nationale et internationale, *La Presse* présente des dossiers complets dans tous les domaines, de la politique à la littérature, du sport à l'économie...

Qu'il s'agisse de discussions avec vos étudiants, de recherches, d'exposés ou de jeux éducatifs, *La Presse* est propice à la création d'activités d'apprentissage tous les jours.

Quelle que soit la journée, à l'achat d'un minimum de 10 exemplaires, *La Presse* sera livrée à votre école à moitié prix.

Pour recevoir *La Presse* très tôt le matin, composez le 285-7296

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Les misères de l'APEC

L'année canadienne de l'Asie-Pacifique, comme on se plaît à l'appeler à Ottawa, se termine avec un dur retour à la réalité. Cette association des pays du pourtour du Pacifique, qui regroupe notamment les trois plus importantes économies du monde, est entrée dans une phase où la fragilité et la discorde tranchent avec la confiance dans le dynamisme économique du début de l'année.



Frédéric Wagnière

C'est, en effet, une année canadienne. Le Canada émerge d'une très longue période de doute et de fragilité financière. Pendant longtemps, le Canada était un maillon faible parmi tous ces pays qui brûlaient les étapes et qui devenaient de redoutables concurrents. Aujourd'hui, ce sont les pays du Sud-Est asiatique, la Corée et le Japon, qui sont aux prises avec de graves crises structurelles et qui lancent un regard envieux du côté du Canada.

La réunion au sommet de l'APEC à Vancouver porte donc moins sur les possibilités pour le Canada de participer à l'essor de l'Extrême-Orient, comme Ottawa le souhaitait, que sur la nécessité pour cette communauté de s'unir par des liens plus solides et de réparer les faiblesses fatales de chacun.

Un des objectifs de l'APEC est de libéraliser le commerce entre ses membres, sans pour autant créer une zone de libre-échange et encore moins un marché commun. Le caractère entièrement volontaire de l'association permet, en effet, de combler certaines lacunes du dernier accord du GATT, notamment en ce qui concerne la Chine.

Ce volet des travaux de Vancouver a, toutefois, perdu beaucoup de son importance depuis que le président Bill Clinton a dû renoncer à obtenir l'autorisation du Congrès de négocier de nouveaux accords commerciaux. Le marchandage, auquel il faut se livrer pour obtenir une libéralisation du commerce, devient extrêmement difficile lorsque le joueur principal ne sait pas ce qu'il peut offrir. La situation se corse, lorsque l'instabilité financière du Sud-Est asiatique peut changer, d'heure en heure, les rapports de forces dans les marchés à l'exportation.

La Chine, qui n'a pas été affectée directement par cette tourmente monétaire, n'est pas davantage capable de lancer un mouvement de libéralisation du commerce que ses voisins. Elle vient d'entreprendre une privatisation massive de ses entreprises d'État, pour les rendre plus concurrentielles et pour assainir les finances publiques. Cette restructuration pourrait entraîner un chômage de deux à six fois le niveau actuel. Pékin n'est donc pas sur le point d'abaisser ses barrières commerciales ni de rendre le yuan librement convertible. C'est l'attitude très compréhensible d'un pays qui peut, pour un temps limité, compter sur son énorme marché intérieur pour alimenter son dynamisme industriel.

La libéralisation du commerce étant plus ou moins dans une impasse, c'est du côté de la coopération monétaire que l'APEC s'est tournée. La crise financière, qui s'est étendue la semaine dernière à la Corée, encourage les pays de l'APEC à créer un fonds de secours qui viendrait compléter l'aide que le Fonds monétaire international peut apporter pour stabiliser les finances de pays en difficulté.

C'est une précaution nécessaire à une époque où le volume des marchés financiers mondiaux dépasse tellement les moyens d'intervention du FMI et des banques centrales. Mais cela ne résoudra pas le problème de la désinvolture financière de certains pays, dont la fragilité des marchés est étroitement liée à la corruption et au favoritisme politique. Le fonds spécial qu'on veut constituer pourrait à la rigueur devenir une excuse pour les gouvernements de ne pas mettre de l'ordre dans leurs finances.

L'APEC passe ainsi par une phase où la majorité de ses membres doivent remettre en question de nombreux principes de gouvernement et de gestion économique. Cela souligne à quel point cette association est composée d'éléments disparates. La volonté de développer des liens économiques étroits est sans doute importante, mais elle ne mène pas bien loin lorsque les pays membres souffrent, à des degrés différents, de graves problèmes structurels et ne peuvent souvent même pas se rabattre sur une certaine communauté dans les idées politiques. La seule chose qui puisse les unir, dans ce contexte, est de créer des structures capables de rétablir la confiance à l'étranger. Comme nous le savons, au Canada, ce n'est pas une tâche aisée.

Du toc

C'est la meilleure : pour pouvoir déposer un budget dont l'essentiel tient en une série d'incertitudes, la Ville de Montréal devra faire modifier sa Charte. Autrement, ses prévisions budgétaires seraient illégales.

On se rappelle que Montréal a hérité d'une facture de 47 millions du gouvernement du Québec dans le cadre d'un déstagement budgétaire massif vers les municipalités. Sa situation était déjà précaire et elle s'attendait à une aide spéciale de la province pour pouvoir présenter des prévisions équilibrées.

Au lieu d'un soutien concret, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, lui a tout simplement permis de fonder son budget sur des approximations, en supposant par exemple qu'elle réduira sa masse salariale de 6% — ce qu'elle doit encore négocier. Autrement dit, Montréal n'a d'autre choix que de présenter un budget virtuel, une équation à plusieurs inconnues.

Voilà que l'on apprend que la Charte de la Ville lui interdit de s'adonner à ce genre de contorsion. Et qu'elle l'oblige à prévoir ses revenus et ses dépenses en se basant sur des faits et non sur des présomptions. Qu'à cela ne tienne : on n'a qu'à changer illico les règles du jeu. Le tour sera joué !

On n'a même pas besoin de voir le prochain budget de Montréal pour savoir que c'est du toc...

MONTIGNAC : LA SANTÉ PAR LE VIN ROUGE



DRÔTES RÉSERVES

LA BOÎTE AUX LETTRES

Vivre ensemble et en harmonie

Madame Marois,

■ C'est une mère inquiète qui vous écrit. J'ai un enfant en troisième année qui fréquente l'école Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal, depuis plus de trois ans. Je ne peux vous dire à quel point je suis satisfaite de mon école. Jamais je n'aurais pensé trouver au secteur public l'encadrement académique et surtout le suivi qu'offre le personnel de cette école.

C'est avec regret et beaucoup de consternation que j'apprends qu'avec l'avènement des commissions scolaires linguistiques, l'école Saint-Lambert changera du tout au tout. Je dois vous dire que je comprends les commissions faites au nombre de commissions scolaires et que j'appuie vos propositions sur l'autonomie administrative que vous voulez donner aux écoles. Pour moi, peu importe la commission scolaire ; ce qui m'importe, c'est le milieu que fréquente mon enfant, ce microcosme qu'est l'école et l'apprentissage de la vie qu'il doit expérimenter, dès ses premières années scolaires.



Pauline Marois

Le milieu qu'est l'école doit refléter la vie, la société d'aujourd'hui et de demain. La cohabitation de jeunes venant de plus de 30 milieux ethniques différents, de francophones, d'anglophones et d'allophones vivant dans l'harmonie, partageant et pour certains découvrant la culture française, n'est-ce pas une pierre précieuse que nous devons conserver ?

Je ne comprends pas l'idée de pratiquer la ségrégation, de séparer les élèves dans des secteurs, des écoles françaises et d'autres dans des écoles anglaises. Comment peut-on apprendre à se connaître ainsi ? Je ne comprends pas comment l'on peut aujourd'hui, en éducation, passer l'efface sur une école ou des écoles qui connaissent la réussite. Comment peut-on détruire le succès ?

Ce que nous avons de plus précieux, Madame Marois, ce sont nos enfants. Or, en septembre 1998, ceux-ci seront perturbés, ils devront quitter leurs amis et fréquenter l'école assignée d'après leur certification. Nos jeunes anglophones qui fréquentent nos programmes d'immersion ne pourront plus être entourés de leurs collègues francophones et ils ne pourront plus rien partager. Je trouve dommage que des décisions soient prises sans connaître les excellents projets qui font de l'école un milieu où l'on apprend à vivre ensemble.

Je m'interroge lorsque je lis, dans votre document intitulé *L'école tout un programme*, la définition que vous faites du milieu qu'est l'école et je cite : « Dans une société pluraliste... l'école doit être un agent de cohésion... elle doit favoriser... l'apprentissage à vivre ensemble... » Alors pourquoi détruire ce que nous avons réalisé depuis longtemps à l'école Saint-Lambert, cet apprentissage à vivre ensemble et en harmonie ?

Franca DI LORETO
Longueuil

Vaut mieux conserver ce qui fonctionne bien

Madame Pauline Marois

■ Vous savez sans doute qu'une des choses que les parents ont le plus à cœur, c'est de pouvoir donner à leurs enfants la meilleure éducation qui soit.

Actuellement, nous avons en Montérégie, à Saint-Hubert, une école régionale qui connaît des résultats impressionnants. C'est l'École d'éducation internationale, de Saint-Hubert, qui accueille des élèves de tous les milieux socio-économiques et qui permet aux élèves talentueux de la région et qui souhaitent s'investir davantage dans les études de pousser plus loin leur formation. C'est un joyau dont le système public peut être très fier et sur lequel les parents, notamment ceux de votre comté, misent pour assurer une éducation de qualité à leurs enfants.

Or, votre intention de mettre fin à toute sélection sur les notes (*La Presse*, 20 septembre), suscite bien des inquiétudes. En effet, un projet comme celui de l'École d'éducation internationale exige, pour se réaliser, motivation ET talent de la part des élèves. Mettre fin à la sélection conduirait à la disparition des programmes d'éducation internationale comme de tous les autres programmes basés sur une sélection des élèves, programmes qui ont pourtant fait leurs preuves.

Au moment où nous avons besoin de toutes nos énergies et de tout notre savoir-faire pour affronter tant la mondialisation que l'an 2000, je pense qu'il vaut mieux conserver ce qui fonctionne bien dans l'éducation plutôt que le démolir.

Michelle GOBEIL
Longueuil

Une société fermée ?

■ On dit que Robert Lepage est un génie. Pourtant, quand il se met à jouer les sociologues, comme dans l'entrevue qui paraissait dans vos pages le samedi 8 novembre, je me pose de sérieuses questions sur sa culture générale.

« C'était, aurait-il dit, une période très spéciale au Québec (entendez en 1970), très fermée sur elle-même, une période en noir et blanc, très locale. Tandis qu'au même moment, à Osaka, ceux qui travaillaient au pavillon du Québec à l'Expo étaient témoins d'un grand rassemblement de nations. Une exposition universelle, c'est toujours une projection vers le futur. »



Robert Lepage

Ai-je bien lu ou a-t-il été mal cité ? Si c'est bien là son propos, je me demande comment cet homme de caserne peut ignorer que, trois ans avant Osaka, le Québec avait aussi vécu à Montréal une exposition universelle de première catégorie ? Comme rassemblement des nations, c'était pas mal aussi ; croyez-en une personne qui en a profité au « max » pendant six mois.

Bien plus, un festival artistique fabuleux accompagnait l'événement, pendant lequel on a pu, entre autres, applaudir le théâtre kabuki, du Japon. Pas mal pour une société fermée, hein ?

Je veux bien que Lepage s'exprime sur n'importe quoi, pourvu que son raisonnement s'appuie sur une argumentation sérieuse. Avec tout le respect que je lui dois, je lui dirai : Nô, Nô, cordonnier, pas plus haut que la chaussure !

Mireille BARRIÈRE
Sainte-Foy

Projets bloqués

■ Je me permets de réagir à votre article du mercredi 5 novembre intitulé « Les urgences débordent encore ». Au dire de monsieur Louis Côté, directeur des relations avec la communauté à la

régie régionale, le manque de ressources d'hébergement de longue durée capables d'offrir un niveau de soins suffisant « explique en partie » ce problème.

À Laval également, où la situation n'est plus familière puisque j'y dirige deux centres d'hébergement et de soins de longue durée privés conventionnés, l'engorgement fréquent de l'urgence de la Cité de la santé est dû, entre autres, au manque de ressources d'hébergement dans la région. Selon les évaluations, cette pénurie serait de l'ordre d'environ 400 à 500 lits pour les 5 prochaines années...

Et pourtant, plusieurs projets d'augmentation de capacité et de constructions neuves, qui touchent 693 lits et qui auraient pu voir le jour dans la grande région de Montréal, sont actuellement bloqués par une négociation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui traîne et s'éternise. Le gouvernement a, en effet, choisi la dernière année pour remettre en question un modèle de partenariat efficace et bien adapté aux réalités actuelles de l'économie québécoise : celui des établissements privés conventionnés.

Pourtant, ce type d'établissement regroupe actuellement plus de 90 centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui totalisent 7000 lits dans 12 régions du Québec. Pourtant, ces établissements ont une relation contractuelle avec le ministère de M. Rochon, qui dure depuis plus de 30 ans dans la majorité des cas. Pourtant, ces établissements offrent des services qui répondent aux mêmes normes, directives et règlements que les établissements publics, et ce à moindre coût, comme le confirmait récemment une étude complétée par l'économiste Pierre Fortin et par la firme Samson Bélair.

Pourtant, malgré cette performance, les établissements privés conventionnés ont fourni leur quote-part aux compressions budgétaires des dernières années et fait des concessions importantes. Pourtant, une Enquête 1997 sur les attentes et la satisfaction des résidents des CHSLD et des proches, menée par le Groupe 2000 dans les établissements privés conventionnés, fait ressortir la qualité des services reçus et des relations humaines avec un taux de satisfaction général de 85 %.

À une époque où le gouvernement parle de plus en plus de partenariat public-privé et tente de développer de nouveaux modèles pour gérer de façon efficace des ressources de plus en plus restreintes, comment justifier qu'il semble avoir décidé de mettre la hache dans le réseau privé conventionné qui a pourtant démontré son efficacité et sa performance depuis de nombreuses années ?

Récemment, quatre CHSLD privés conventionnés de Laval ont même offert d'accueillir ensemble, temporairement et à même leur budget, 10 patients additionnels afin d'aider au désengorgement de l'urgence de la Cité de la santé de Laval, qui vivait une situation de crise sans précédent. Un mois plus tard la régie n'a toujours pas répondu à notre offre...

Ces décisions relèveraient-elles davantage d'un choix politique que d'une réelle préoccupation d'améliorer les services d'hébergement offerts aux personnes âgées dans le meilleur rapport qualité/coût ?

Marie-Christine MOULIN
Laval



Jean Rochon

Répliques

Des commentaires erronés

PIERRE CABANA

L'auteur est un futur prêtre, étudiant au baccalauréat à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

M. Louis-Paul Gauvreau, recteur du grand séminaire de Montréal

Le dimanche 16 novembre, lorsque j'ai lu *La Presse*, j'ai été heureux de voir qu'il s'y trouvait un article traitant des hommes qui se préparent à devenir prêtres. Considérant que nous sommes moins nombreux, car je suis moi-même futur prêtre, je suis toujours heureux de voir qu'un intérêt se manifeste pour en savoir davantage sur nos cheminements.

Quelle ne fut pas ma déception lorsque, vers la fin de l'article, j'ai pu lire les commentaires fort peu élogieux que vous faisiez à l'égard « des » facultés de théologie universitaires. Ces commentaires m'ont profondément attristé, d'autant plus qu'ils sont, à mon humble avis, quel-

que peu exagérés voire même erronés.

Je suis moi-même étudiant à la faculté de théologie de l'Université de Montréal et je n'ai pas mémoire d'avoir entendu un professeur rire du pape ou encore contredire le magistère de l'Église.

Cependant, j'ai pu constater que les membres du corps professoral de la faculté s'efforcent de développer chez les étudiantes et les étudiants un esprit critique. Lequel esprit critique nous permet d'avoir une foi toujours plus éclairée et plus adulte, parce que nous développons notre capacité de discerner l'essentiel de l'accessoire.

Et, à mon avis, les enseignements du pape et du magistère ne sont pas au-dessus de ces catégories parce qu'ils sont tous deux des réalités humaines donc, imparfaites. De toute manière, je crois et je croirai toujours qu'il n'y a pas de « bonne » ou de

« mauvaise » manière de faire de la théologie. Il n'y a que des manières différentes et chacune a ses forces et aussi ses limites. Ainsi donc, je crois qu'il serait juste d'affirmer que la faculté de théologie de l'Université de Montréal offre un enseignement théologique d'aussi grande qualité que le grand séminaire de Montréal mais, de façon différente. Faire des commentaires négatifs sur la façon d'enseigner la théologie dans les autres établissements que le grand séminaire de Montréal ne conduira jamais qu'à créer des divisions au sein de l'Église mais aussi, et surtout, au sein des prêtres qui auront été formés dans ces lieux différents.

Et une telle source de division est, à mon avis, condamnable parce que contraire au projet de Jésus, confié à l'Église, qui est l'édification du royaume de Dieu sur terre. Aucun royaume ne pourra jamais s'édifier dans la division. (...)

Prétexte à jouer les Don Quichotte

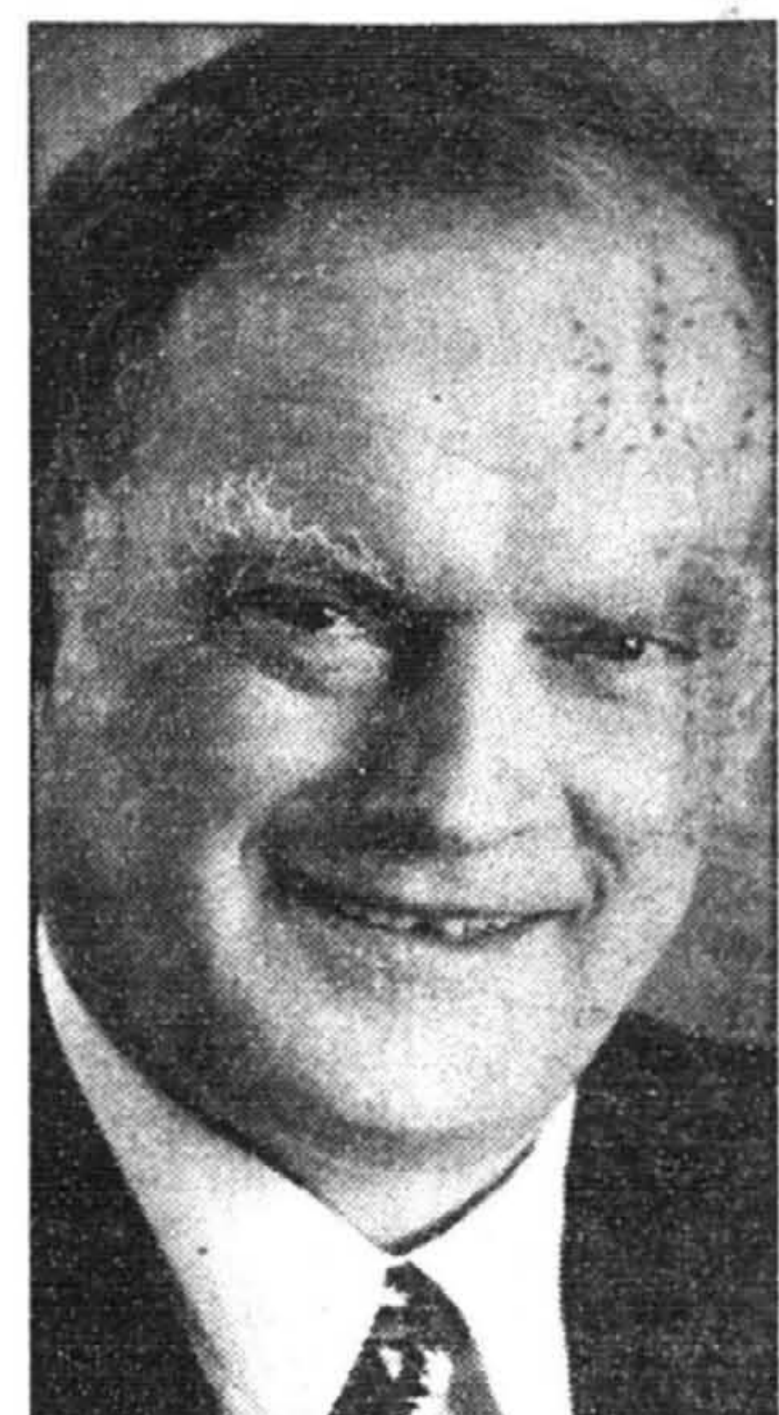
JEAN-PAUL FONTAINE

Chacun son métier, monsieur Girard...

J'apprécie beaucoup vos chroniques, monsieur Girard, quand vous parlez finances. Mais je me passerais bien de vos élucubrations sur la justice sociale (« Quand Hydro-Québec se fait sans cœur », *La Presse*, 12 novembre), surtout quand cela n'est qu'un prétexte à jouer les Don Quichotte contre la société qu'il est encore de bon ton de vilipender sans raison : Hydro-Québec.

Relisez la loi constitutive d'Hydro-Québec, monsieur Girard, et les autres lois qui ont par la suite modifié sa mission. Et si vous y trouvez quoique ce soit qui va dans le sens de vos propos, je veux bien le recopier mille fois à la main et aller le porter à monsieur Caillé en personne.

Vous mélangez tout, monsieur Girard. Bien qu'il y ait dans la mission d'Hydro-Québec un paragraphe qui ne devrait pas y être sur son rôle d'agent de développement économique, c'est un gouvernement antérieur qui l'a poussé, pour ne pas dire forcé, à signer les contrats à partage de risque avec les alumineries. Alors, dirigez vos blâmes contre qui de droit et n'insistez pas en plus pour qu'Hydro devienne un agent de bien-être social : ça, c'est le rôle des gouvernements.



André Caillé

Quant aux profits d'Hydro, monsieur Girard, vous savez mieux que bien d'autres qu'ils ne sont pas faramineux et qu'ils représentent un bien raisonnable pourcentage du capital investi. C'est au gouvernement de décider de leur utilisation, et à nous, électeurs, de lui dire aux prochaines élections s'il a bien fait. Hydro n'a rien à voir là-dedans !

L'ex-député Thérien répond à Monique Simard

ROBERT THÉRIEN

L'auteur est un ancien député libéral du comté de Bertrand. Il répond ici à une lettre de Monique Simard, parue dans *La Presse* du 10 novembre dernier.

Madame Simard, Depuis des mois, vous utilisez les médias pour vous débattre comme un diable dans l'eau bénite et revendiquer une justice correspondant à « votre » réalité. C'est une pure comédie de vous voir agir ainsi. Je comprends maintenant mieux que l'appui à votre démarche soit venu de quelques artistes plutôt que de vos collègues du milieu politique. Bien que je n'aie pas l'habitude de me servir de vos méthodes, j'ai décidé qu'il était temps de remettre les pendules à l'heure.

Pendant plus d'un an, vous vous êtes défendue publiquement d'être à l'origine de la contestation de l'élection et de la poursuite judiciaire dans le comté de Bertrand. Et voilà qu'aujourd'hui, subitement, vous alléguiez être victime. Difficile à suivre ! Pire encore. Vous avancez des faussetés pour vous dégager des filets dans lesquels vous vous êtes vous-même jetée.

Depuis plusieurs mois, vous vous plaisez à rappeler que j'ai incité des citoyens à voter illégalement. Absolument faux. Évidemment, vous oubliez trop facilement le jugement du juge Delisle, de la Cour d'appel. En effet, ce dernier, après avoir lu attentivement les témoignages, a décidé que la preuve faite par votre avocat ne pouvait nous amener à conclure que Robert Thérien avait incité des citoyens à voter illégalement, ni que des personnes auraient voté illégalement avec son assentiment à l'élection de 1994.

Vous avez de plus reconnu que le Directeur général des élections avait tenu une enquête qui a coûté plusieurs milliers de dollars aux contribuables, à la suite de laquelle aucune accusation n'a été portée contre qui que ce soit, y compris moi-même. Comment pouvez-vous maintenant m'accuser d'une telle manoeuvre alors qu'aucune accusation n'a été portée et que personne n'a été reconnu coupable ? Lors de mon procès civil, il y a bien une personne qui a déclaré à la Cour avoir voté à sa rési-



Monique Simard

dence secondaire dans le comté de Bertrand. Mais cette citoyenne vous avait rencontrée à Sainte-Marguerite et, même si vous connaissiez sa situation de villégiature, vous lui aviez dit qu'elle pouvait bel et bien se prévaloir de son droit de vote à cet endroit. Pour vous rafraîchir la mémoire, je cite son témoignage à la Cour : « Madame Simard m'a dit : 'Est-ce vous saviez que vous pouvez voter dans les Laurentides, si vous avez une résidence secondaire ?...' Non, je ne savais pas ça. Elle (Monique Simard) me dit... à ce moment-là, elle m'a répondu : 'Oui, vous pouvez voter, il y a plusieurs personnes qui le font.' »

Vous dites être sortie honorablement de la première accusation du Directeur général des élections. En regard de votre acquittement, il est important de vous rappeler cet extrait du jugement : « Il peut paraître pour le moins bizarre qu'une candidate défaite à une élection ne se soit pas souciée de l'exactitude des renseignements de sa fiche de recensement, compte tenu des problèmes qu'elle avait vécus lors de la contestation de son élection, l'année précédente... Même si la version de Monique Simard peut paraître difficile à croire... nous n'avons d'autres choix que d'accorder le bénéfice du doute à la défenderesse. » Ce sont vos propres paroles, que vous êtes d'ailleurs la seule à croire, qui ont fait de vous la risée du monde politique.

Vous avez été trouvée coupable d'avoir commis une manoeuvre électorale frauduleuse. Alors, pourquoi



Robert Thérien

toujours chercher à vous justifier et pour qui ? En vous trouvant coupable d'avoir commis une manoeuvre électorale frauduleuse, le juge François Doyon conclut comme suit : « Le tribunal conclut que la poursuite a démontré, hors de tout doute raisonnable, l'intention coupable des défendeurs qui savaient, au moment où ils exerçaient volontairement leur droit de vote, qu'ils n'avaient pas, au 1^{er} septembre 1995, la qualité d'électeur, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas domiciliés à Outremont depuis au moins douze mois à cette date ; ils avaient donc l'intention coupable de voter sans droit, commettant ainsi l'infraction reprochée, l'ignorance de la loi n'étant pas une défense admissible. » (...)

Lors des récentes élections partielles dans Bertrand, votre parti a connu une défaite assez importante et vous en êtes en partie responsable. La vérité vous a éclaboussée, Madame Simard. Les électeurs de Bertrand ne voulaient pas de vous le 12 septembre 1994. Voilà un verdict qui vous a fait mal.

Vous avez là un portrait authentique des événements. Bien que le jugement de la Cour d'appel m'ait dégagé de toute fraude et même de toute intention de frauder, je trouve injustes et démesurées les conséquences qui en découlent.

Vous vouliez faire la manchette, Madame Simard, vous l'avez faite. Abaisser les autres pour se grandir, il faut être petit pour utiliser une telle stratégie.

Une obscure lumière

ROBERT GENDREAU

L'auteur est curé de la paroisse Saint-Raphaël-Archange, à l'Île-Bizard.

Chère Lysiane Gagnon,

La dernière chose dont vous avez probablement envie, madame, ne serait-elle pas d'entendre les commentaires d'un curé à la suite de la publication de votre article intitulé « Un grand numéro de *Paris-Match* » (*La Presse*, mardi 11 novembre) ?

Il est vrai que je qualifierais sans hésiter le contenu de cet article de « petit numéro », non à cause du talent avec lequel il est écrit, mais pour la grande noirceur qu'il laisse entrevoir. Vous avez donné à votre tour

d'horizon des activités des trois derniers mois un regard si cru, qu'on se demande s'il vaut la peine de tant valoriser l'intelligence quand elle amène à mépriser ainsi la vie ordinaire du monde.

Si les réalités qui meublent notre train-train quotidien vous ennuiant, si nos ébats politiques, nos deuils planétaires, nos jeunes qui célèbrent des valeurs religieuses pleines d'espérance, si nos artistes et nos champions mondiaux vous affligent, moi, ce qui m'inquiète vraiment c'est plutôt votre triste état d'âme. Il est des lumières si incandescentes, qu'elles brûlent plus qu'elles n'éclairent.

Entre l'engagement et la popularité

MONIQUE GARARD

Madame Lysiane Gagnon,

Si c'était pour écrire votre article du mardi 11 novembre que vous êtes revenue de vacances, mieux aurait valu attendre !

Parler de tout et de rien pour remplir votre écran et l'espace de choix que vous occupez dans *La Presse*, ce n'est guère respecter vos lecteurs. Mais c'est ne pas respecter du tout vos lecteurs de foi catholique, et ils sont nombreux, que de parler du pape comme vous l'avez fait en évoquant les Journées mondiales de la jeunesse.

Qui d'autre dans le monde exerce une influence plus positive que le pape ? Avez-vous interrogé des jeunes qui ont participé à l'événement ? Avez-vous interrogé des gens de Paris, comme d'autres journalis-

tes l'ont fait ? Vous auriez sans doute eu autre chose à écrire. Qui plus est, auriez-vous rédigé de tels propos au sujet d'un leader d'une autre religion ?

Je trouve regrettable, Mme Gagnon, que vous n'utilisiez pas à de meilleures fins les moyens auxquels votre talent vous donne accès. Pourquoi mépriser les effets d'un engagement (celui du pape et celui des jeunes) dont la société a bien besoin.

Vous alléguerez peut-être que votre article se voulait une réaction générale devant la fresque des manifestations collectives des derniers mois, mais vous reconnaîtrez sans doute qu'elles ne sont pas du même acabit. Certains de vos collègues ont su discerner entre l'engagement et la popularité.

Renseignements inexacts sur la solde militaire

D.N. KINSMAN

L'auteur est lieutenant-général et sous-ministre adjoint (personnel) au ministère de la Défense nationale.

Dernièrement, des articles ont été publiés dans votre journal au sujet de « primes au rendement » pour les officiers militaires supérieurs des Forces canadiennes. Ces articles renfermaient des renseignements inexacts sur la solde militaire. Je tiens donc à vous fournir, à vous et surtout à vos lecteurs, des éclaircissements à ce sujet.

Tout d'abord, la solde des militaires est liée, selon une formule de comparabilité, à la rémunération des employés de la fonction publique. Elle est donc régie par les règles et les principes directeurs du Conseil du Trésor. La solde des généraux, des colonels et de certains officiers spécialistes est liée à la rémunération du personnel de direction de la fonction publique, et celle de tous les autres membres des Forces canadiennes est liée à la rémunération d'autres employés fédéraux qui exercent des fonctions similaires. Il con-

vient donc de remarquer en premier lieu que tous les militaires canadiens reçoivent une rémunération qui correspond à celle de leurs homologues de la fonction publique. Il n'existe donc aucune possibilité de mesures extraordinaires ni de tractations occultes et sournoises. Les rajustements de rémunération dont je traiterai ci-après ont été expliqués en détail dans des communications internes et dans un communiqué de presse national, en mars et avril derniers.

La rémunération au rendement est le principal élément qu'ont en commun la solde des généraux et des colonels, d'une part, et la paye du personnel de direction de la fonction publique et de la GRC, d'autre part. La rémunération au rendement ne constitue pas un « bonus » ; elle fait partie de la solde et des indemnités que l'intéressé reçoit pour avoir atteint ses objectifs de rendement. En 1996, après avoir été suspendue pendant cinq ans, la rémunération au rendement a été rétablie par le gouvernement pour la période d'évaluation de 1995-1996. La rémunération au rendement a été payée aux personnes ad-

missibles, en mars 1997, et ce, non pas de façon échelonnée, comme vous l'avez indiqué dans votre article du 6 novembre, et non pas, comme vous l'avez supposé, à tous les officiers qui remplissaient les conditions requises. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision sur l'octroi de toute autre rémunération au rendement.

Je voudrais maintenant corriger les fausses impressions causées par vos articles à propos de la rémunération des officiers détenant un grade inférieur à celui de colonel et des militaires du rang des Forces canadiennes. Il est vrai que, comme tous les employés fédéraux, la solde des militaires est bloquée depuis 1992, mais il est inexact de dire que le personnel subalterne n'a pas reçu d'augmentation de solde depuis six ans. Deux facteurs ont atténué l'impact du blocage des salaires. Tout d'abord, la rémunération au rendement a été rétablie, ce qui a permis d'augmenter la solde des membres de ce groupe selon leur grade et leur ancienneté. Ensuite, au cours de la dernière année et demie, les militaires de rang ont reçu trois augmentations de solde et les officiers en ont reçu deux en raison d'un

programme approuvé de quatre ans visant à éliminer les disparités salariales entre l'échelle de rémunération des Forces canadiennes et celle de la fonction publique. Les augmentations consenties grâce à ces deux mesures ont été et continueront d'être ajoutées en permanence à la base salariale de ces militaires. A propos, et pour qu'il n'y ait aucune confusion à ce sujet, les généraux et les colonels n'ont pas bénéficié ni ne bénéficieront de ces mesures.

Enfin, étant donné que l'importance de tout rajustement économique, ou de toute hausse de salaire, dépend de l'issue des négociations collectives entreprises dans la fonction publique, on ne sait pas quand une augmentation de solde sera annoncée dans le cas des membres des Forces canadiennes. Le ministre de la Défense nationale a toutefois indiqué qu'il désire voir les militaires toucher une augmentation avant la fin de l'année. Cette augmentation sera rétroactive au 1^{er} avril 1997 et, encore une fois, je tiens à souligner qu'elle ne sera consentie qu'aux officiers d'un grade allant jusqu'à celui de lieutenant-colonel et aux militaires du rang.

Économie

Surveillez vos frais !



LES
PROSPECTEURS

Michel Girard

Viva Mexico !

Ecuador se lance dans la production d'or et d'argent au Mexique. Pour ce faire, la mine junior s'est départie des actions qu'elle détenait dans Mines McWatters. La vente lui a rapporté un million de dollars.

Ce capital va permettre à Ecuador de débiter incessamment la mise en production de la mine Veladena, dans l'État du Durango, au Mexique.

Le président d'Ecuador, André Saint-Michel, estime que l'exploitation de cette mine va rapporter un « cash flow » d'environ 7,4 millions, ou si on préfère 18 cents par action.

Lors de la seconde année d'exploitation, le « cash flow » devrait doubler.

« Nous prévoyons produire au cours de la première année environ 2,4 millions d'onces d'argent (38 500 onces d'or équivalentes) et plus de cinq millions pendant la deuxième année (84 000 onces d'or équivalentes) », explique M. Saint-Michel.

Ecuador est en train de finaliser la première partie d'un montage financier de l'ordre de trois millions de dollars.

Mines McWatters : extension

La direction vient de confirmer l'extension verticale sur 580 mètres de veine.

Un trou a rapporté une teneur de 6,6 grammes d'or la tonne de minerai sur une distance de 11,83 mètres.

McWatters est présentement le troisième plus important producteur d'or au Québec.

Ses ressources aurifères s'élèvent à 2,9 millions d'onces d'or et une production annuelle de 183 000 onces d'or.

MSV : séparation

Ressources MSV a décidé de concentrer ses activités uniquement sur le développement du projet Copper Rand 5000 et d'autres projets dans la région de Chibougamau.

Parallèlement à cela, MSV a décidé de se départir de ses activités d'exploration aurifère en les transférant dans une nouvelle société, du nom de ARCA Explorations.

Les actionnaires de MSV recevront à cette fin des actions de ARCA, et ce à la hauteur d'une action d'ARCA Explorations, par lot de 10 actions de MSV.

Altavista : Zimbabwe

Mines Altavista vient de publier les résultats d'une campagne de forages sur la propriété Wild Mick, à 22 kilomètres au sud-est de la ville de Gweru, au Zimbabwe. On a notamment trouvé une intersection de quatre mètres à 10,6 grammes d'or la tonne de minerai. Plusieurs autres intersections ont également rapporté des teneurs intéressantes.

La propriété Wild Mick est adjacente à la mine Wanderer, laquelle a produit 1,2 million d'onces d'or. Elle est localisée à huit kilomètres au nord-nord-est de la mine Tebekwe qui a produit 1,3 million d'onces d'or.

Mines Altavista peut acquérir un intérêt de 50 % dans la propriété Wild Mick.

Virginia : décompte

Un premier calcul de ressources vient d'être fait par Virginia sur la zone 32 de sa propriété localisée sur le projet La Grande Sud, à la Baie-James.

On estime la ressource à quelque 250 000 onces d'or sur la zone 32.

Cette zone, de préciser la direction, est totalement exposée en surface et présente, de plus, des caractéristiques favorables à une exploitation à ciel ouvert.

Par ailleurs, deux sondages d'orientation ont permis à Virginia de recouper une section de 22,5 mètres titrant 17,93 grammes d'or la tonne de minerai.

Une autre nouvelle structure aurifère titrant 36 mètres à 3,37 grammes d'or la tonne de minerai.

FONDS COMMUNS



Michel Girard

Si vous avez confié votre portefeuille à un courtier d'une maison de courtage ou à un conseiller d'une firme de planification financière, on ne doit pas vous avoir souvent recommandé d'investir dans les fonds communs qui sont vendus sans commissions, tant à la vente qu'à la sortie.

La raison en est bien simple : comme votre conseiller ne vit pas uniquement... d'amour et d'eau fraîche, il n'a aucun intérêt pécuniaire à vous recommander les fonds sans frais. Ces fonds, tels ceux des banques, des sociétés de fiducie, ou des sociétés de gestion d'épargne collective comme Altamira, ne rapportent pratiquement rien aux courtiers. À l'exception d'une commission annuelle de service allant de 0,50 % à 1,0 % de la valeur du portefeuille, laquelle est versée aux courtiers par toutes les familles de fonds.

Il va de soi que les fonds communs de placements vendus avec frais, soit à l'achat, ou à la revente des parts, ont forcément la cote d'amour des conseillers en placements.

Dès qu'il vend de tels fonds, le courtier encaisse une commission. Et ce peu importe si les clients ont opté pour payer les frais à l'achat, ou à la revente des parts.

À venir jusqu'à tout récemment,

les fonds les plus recommandés par les courtiers et les conseillers étaient souvent ceux qui offraient, en plus des commissions normales, les plus beaux à-côtés, comme un voyage, un gros bonus, etc.

Maintenant, les groupes de fonds communs de placement n'ont plus le droit « d'acheter » ainsi la sympathie des conseillers en placements avec une série de cadeaux.

Cela laisse donc entendre que les conseillers seraient maintenant libres de toute pression quand arrive le moment de recommander aux investisseurs ce qu'ils croient être les meilleurs fonds possibles, parmi bien entendu les fonds avec frais.

Valeur Stratégique

Un conseiller en placements m'a appelé vendredi pour mettre en garde les investisseurs contre la force de vente d'un nouveau venu au Québec dans le marché des fonds communs de placement, soit les fonds Valeur Stratégique (mieux connus sous le nom anglais de Strategic Value).

Le conseiller récalcitrant craint que ses confrères et consœurs poussent un peu trop fort sur la promotion des Fonds Valeur Stratégique non pas pour leur performance mais strictement dans le but d'empocher d'alléchantes commissions.

Il estime que Valeur Stratégique s'est dotée d'une structure de rémunération susceptible d'influencer bon nombre de conseillers.

Cette structure offre trois choix à l'investisseur :

1 — Achat avec frais de souscription : le courtier peut recevoir jusqu'à 9 % de commissions sur le prix de souscription des fonds vendus. Les frais sont versés directement au courtier.

2 — Achat avec frais de souscription différés : ces frais, qui peuvent atteindre eux aussi les 9 % du prix de souscription des titres achetés, seront payés lors de la revente des parts.

3 — Achat sans frais de souscrip-

tion, mais assujettis à des frais de souscription différés fixes : ces frais seront basés sur la valeur liquidative des titres au moment de la revente. Ils peuvent atteindre les 5,5 %. N'oubliez pas ici que les frais seront exigés sur la valeur de revente et la valeur à l'achat.

Conseils

Mise à part la troisième option (les frais sont fixes), les deux autres options sont négociables. La famille Valeur Stratégique laisse ainsi une grande marge de manœuvre au courtier.

En effet, dans les deux cas la marge de manœuvre du courtier joue de 1 % à 9 %.

C'est donc dire que les investisseurs avisés ont tout le loisir de négocier au plus bas possible leur prix d'achat.

La grande majorité des fonds communs de placement exigent des frais maximums de 5 %. Une fois négociés, ces frais tombent bien souvent dans les 3 %.

En termes de rendement, les fonds Valeur Stratégique font preuve de compétitivité, mais sans plus. Voici leur rendement sur un an et trois ans, au 31 octobre 1997.

— Fonds d'actions canadiennes : 24,0 % ; 14,9 %

— Fonds de petites entreprises canadiennes : 34,2 % ; 17,6 %

— Fonds d'actions américaines : 23,0 % ; 16,3 %

— Fonds international : 9,0 % ; 5,2 %

— Fonds équilibré canadien : 17,2 % ; 13,7 %

— Fonds équilibré global : 8,3 % ; 7,2 %

— Fonds de dividendes : 21,9 % ; 16,0 %

— Fonds de revenu : 11,9 % ; 12,6 %

— Fonds d'obligations gouvernementales : 4,9 % ; 7,9 %

En bref

Il est prouvé que les fonds communs de placement vendus sans

frais d'entrée ou de sortie sont généralement aussi performants (ou contre-performants, selon la catégorie) que les fonds exigeant lesdits frais.

Plusieurs investisseurs m'ont demandé les coordonnées de la lettre financière Canadian Mutual Fund Adviser : MPL Communications, 133 Richmond Street West, Toronto, M5H 3M8.

Si l'instabilité des marchés financiers vous fait peur, vous pouvez toujours vendre une partie de vos parts de fonds d'actions et en transférer le capital dans le fonds de marché monétaire de ladite famille.

Dans bien des cas, cela se fait sans frais de vente et ni de transfert. Mais comme chaque famille a ses propres conditions et règles, informez-vous au préalable.

Au cours du mois d'octobre, ce sont les fonds hautement spéculatifs, tels les fonds spécialisés dans les pays émergents, les fonds asiatiques et les fonds latino-américains qui ont le plus écopé de la tourmente.

Voici la liste des 10 fonds les plus contre-performants du mois d'octobre :

□ Trimark Indo-Pacifique : -22,0 %

□ Universal Far East : -20,4 %

□ CIBC Extrême-Orient : -20,2 %

□ Royal Croissance Asie : -20,1 %

□ Ligne Verte Asie Croissance : -20,0 %

□ Investors Amérique Latine : -19,9 %

□ Hyperion Asie (Talvest) : -19,0 %

□ GFM Emerging Markets : -18,7 %

□ MD Emerging Market : -18,7 %

□ Altamira Asie-Pacifique : -17,9 %

Une telle raclée, ça fait mal au portefeuille !

Pas d'accident, pas d'assurance

VOS ASSURANCES

Me Christian N. Dumais

Vice-président

Dale-Parizeau L.M. inc.

L'assurance de responsabilité d'une entreprise est une protection essentielle, sinon la plus importante, compte tenu des montants en jeu : des blessures corporelles à une personne ou des dommages matériels à un bâtiment se chiffrent souvent à des millions de dollars. Bien que cette police couvre la plupart des incidents, on peut être à découvert dans certaines circonstances comme le démontre l'exemple suivant tiré de la jurisprudence.

Une entreprise est poursuivie par un client qui a dû interrompre ses activités et a par conséquent subi des pertes d'exploitation qu'il prétend dues à une pièce défectueuse installée par l'entreprise assurée dans sa machine à faire des cornets gaurés.

Sa police, comme toutes les polices, prévoyait que l'assureur se portait garant des conséquences pé-

culaires de la responsabilité résultant des activités de l'assuré en raison de blessures corporelles ou de dommages matériels causés par un accident. L'assureur aurait ici le droit de refuser d'honorer la réclamation parce qu'aucun accident ayant causé des dommages matériels n'était survenu : en effet, rien n'avait pris feu, ni explosé, rien de soudain ni d'imprévu au sens de la police n'était survenu. Il y avait cependant bel et bien eu des dommages causés à un tiers.

Ce genre de perte pécuniaire n'est habituellement pas couverte dans les assurances de responsabilité commerciale, à moins que la police ne contienne des dispositions moins restrictives sur le genre d'incident couvert, ou encore, que l'entreprise ait souscrit une police dite « erreurs et omissions » qui protège des conséquences pécuniaires de sa responsabilité, même en l'absence d'accident.

Une entreprise pourrait donc compter sur une protection assurée :

1 — si sa police de responsabilité prévoit que sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité résultant de ses activités, sans qu'on la restreigne à des dommages corporels ou des dom-

mages matériels résultant d'un accident, ou

2 — si une police distincte de responsabilité pour erreurs et omissions a été souscrite pour pallier aux réclamations en responsabilité non couvertes par l'assurance de responsabilité de base parce qu'il n'y a pas de dommages matériels ni de blessures corporelles résultant d'un accident.

Voici d'autres exemples de réclamations qui pourraient ne pas être couvertes par une assurance de responsabilité commerciale, mais plutôt par une assurance de responsabilité pour erreurs et omissions.

Le propriétaire d'un centre commercial donne à un entrepreneur électricien le mandat de refaire le système d'éclairage des magasins. Le jour de l'ouverture, le système ne fonctionne pas et les affaires ne reprennent qu'après deux jours de réparations. Les locataires réclament au propriétaire une compensation pour la perte de revenus. Le propriétaire du centre poursuit à son tour l'entrepreneur électricien à qui a été confiée l'installation du système d'éclairage qui a fait défaut et entraîné l'interruption des affaires des commerçants locaux.

Un commerçant se voit imposer une amende parce qu'il ne res-

pecte pas les règlements municipaux. Il en réclame le remboursement à l'entrepreneur qui est responsable de l'installation illégale.

Un plombier dresse les plans de modifications de la tuyauterie du bâtiment d'un client qui en confie l'installation à une firme spécialisée. Le système ne donnant pas les résultats escomptés, le client poursuit à la fois le plombier et la firme spécialisée.

À défaut d'assurance erreurs et omissions, l'assurance de responsabilité civile générale ne s'appliquerait pas en l'espèce puisqu'aucun accident n'est survenu. L'assurance de responsabilité erreurs et omissions permettrait à l'assuré d'être remboursé des frais de défense, d'expertise et d'enquête dans cette poursuite contre lui. Et si l'entrepreneur était condamné, cette assurance paierait également les dommages réclamés.

Saviez-vous que...

À défaut d'assurance appropriée, une poursuite, même non fondée, peut ruiner une entreprise ?

Notre boîte vocale : (514) 982-4754

Recueil de planification de fin d'année (3)

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne, FCA

Associé

Caron Bélanger Ernst et Young

Dans le cadre de votre planification fiscale de fin d'année, voici d'autres idées qui vous permettront de réduire vos impôts pour 1997. Planifiez tôt ! N'attendez pas au moment de remplir vos déclarations de revenus.

Cette semaine, nous abordons les éléments d'une bonne planification fiscale familiale par la maximisation de vos déductions et de vos crédits d'impôt ainsi que le fractionnement de votre revenu entre les membres de votre famille.

Maximisez vos déductions

— Conservez les reçus des dépenses relatives à la garde de vos enfants (le nom et, s'il y a lieu, le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doivent y figurer). N'oubliez pas que vous pouvez déduire les frais de garde d'enfants qui ont jusqu'à 15 ans.

— Assurez-vous que les paiements de frais de garde d'enfants pour l'année sont tous versés au plus tard le 31 décembre.

— Engagez dans l'année en cours des frais déductibles que vous auriez engagés au début de l'année suivante, de façon à bénéficier de la déduction un an plus tôt.

— Si vous êtes en train de négocier un accord de séparation, examinez bien les conditions pour vous assurer que vous aurez droit à la déduction maximale possible ou à une inclusion minimale dans votre revenu. De plus, indiquez séparément la pension alimentaire pour enfants et celle pour conjoint. Sinon, le montant sera traité intégralement comme pension alimentaire pour enfants et ne sera pas déductible.

— Veillez à ce que toutes les pensions alimentaires de l'année soient versées au plus tard le 31 décembre.

Et maximisez vos crédits

— Maximisez les dons de bienfaisance admissibles au crédit fédéral de 29 %, en faisant en sorte que vous ou votre conjoint réclamez le crédit pour les dons que vous avez faits tous les deux.

— Envisagez de faire don de vos titres eux-mêmes, si vous avez l'habitude de faire d'importants dons de bienfaisance et prévoyez vendre des titres donnant lieu à des gains en capital. Vous réduirez ainsi vos impôts.

— Combinez vos frais médicaux avec ceux de votre conjoint et des personnes à votre charge admissi-

bles pendant toute période de 12 mois, de façon à maximiser les économies d'impôt découlant de leur réclamation. Également, au fédéral, si le conjoint ayant un revenu inférieur réclame le crédit, celui-ci peut être augmenté, parce que le seuil de 3 % du revenu net s'en trouve réduit. (Au Québec, le seuil est de 3 % du revenu net familial.)

— Si votre conjoint paie des impôts, déterminez si le versement d'une partie de vos contributions politiques par votre conjoint maximiseront vos crédits combinés.

— Vérifiez auprès de l'école privée que fréquentent vos enfants si une partie des frais de scolarité donne droit au crédit pour frais de scolarité.

— Pensez à acheter une rente ou un FERR donnant lieu à un revenu de pension annuel, si vous n'avez pas pleinement utilisé votre crédit pour revenu de pension.

— Si vous avez la charge d'un parent souffrant d'une incapacité physique, vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt spécial à l'égard de cette personne à charge.

Fractionnement du revenu

— Envisagez de fractionner votre revenu avec votre conjoint ou votre enfant, afin de lui assurer un revenu suffisant pour utiliser tous les crédits pour frais de scolarité et pour études non transférables, lorsqu'il a des frais de scolarité excédant 5000 \$. En vertu de proposi-

tions budgétaires fédérales et du Québec de 1997, l'étudiant peut reporter prospectivement sans limite de temps tous les crédits pour frais de scolarité et d'études inutilisés afin de s'en servir lorsqu'il disposera de revenus suffisants.

— Envisagez les techniques de fractionnement du revenu suivantes :

— faites des dons à vos enfants âgés de 18 ans et plus, afin de créer un revenu suffisant pour absorber leurs déductions et leurs crédits et payer certains frais qui seraient normalement payés à partir de votre revenu après impôts ;

— organisez vos affaires financières de sorte que le conjoint qui gagne le revenu le plus élevé paie le plus de dépenses de ménage possible, afin que l'autre conjoint épargne et investisse son revenu ;

— déposez les prestations pour enfants dans les comptes en banque des enfants, parce que les règles d'attribution ne s'appliquent pas aux revenus tirés de ces fonds ;

— transférez des biens ou prétez des fonds à vos enfants, pour qu'ils puissent réaliser des gains en capital non soumis aux règles d'attribution ;

— transférez des biens à votre conjoint ou à un enfant, pour qu'il soit imposé éventuellement sur le revenu tiré du revenu réinvesti ;

— faites une demande en vue de partager vos pensions de retraite du RRQ avec votre conjoint.

Trop de sociétés engloutissent leur fortune dans l'informatique

MARIE-CLAUDE LORTIE

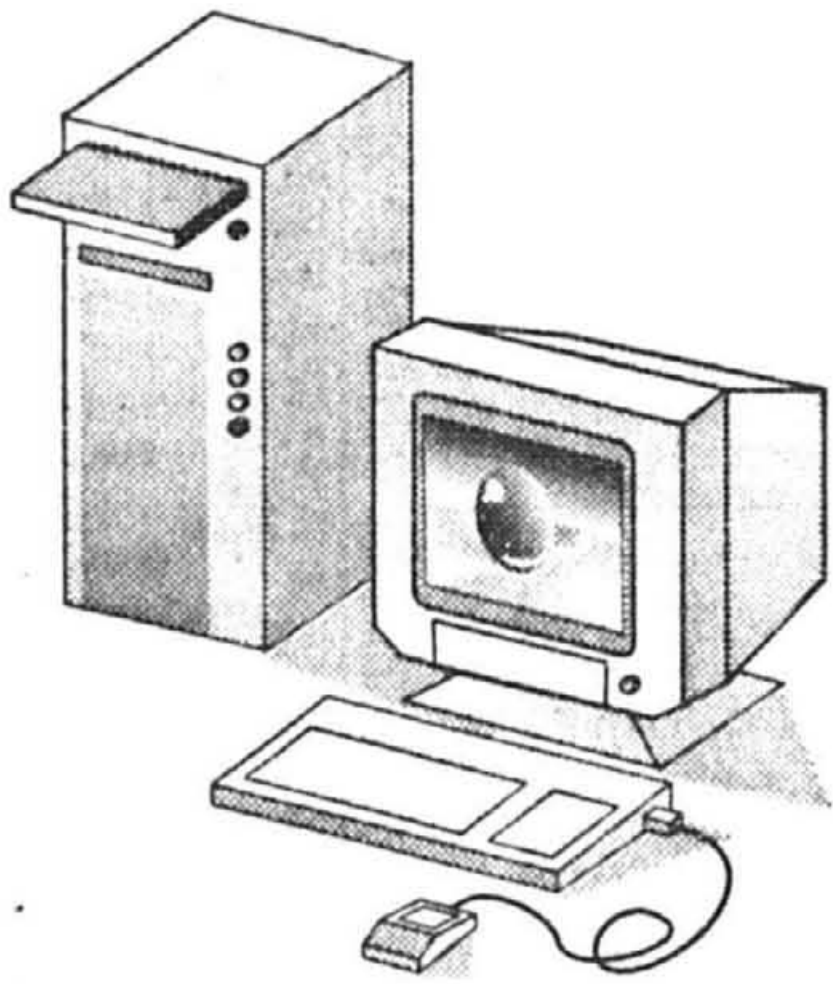
Les gouvernements et les sociétés privées gaspillent des centaines de millions de dollars, voire des milliards, dans des projets informatiques ratés, affirme la firme de services professionnels KPMG, qui vient de terminer une étude pan-canadienne sur le sujet.

La recherche, indique Michel Ravacley, associé responsable des services-conseils chez KPMG à Montréal, cherchait à comprendre pourquoi les tiers des projets touchant la gestion informatique de l'information en entreprise se soldent par un échec, comme l'a démontré récemment une étude américaine.

L'étude de KPMG a montré que plus de la moitié (56%) des projets ont échoué parce qu'ils ont dépassé leur budget initial d'au moins 30%, que près de 90% des projets ont dépassé leur échéancier de 30% et plus et que presque la moitié des projets n'ont pas apporté les résultats attendus.

Quand on sait que 250 milliards sont dépensés dans le développement de systèmes informatiques pour gérer l'information, explique M. Ravacley, on peut déduire que les coûts de ces échecs sont très élevés.

L'étude touche les projets d'informatisation et d'intégration d'activités comme la gestion des dossiers, la comptabilité, les activités



KPMG a communiqué avec les cadres supérieurs de 1450 organisations canadiennes, publiques ou privées. L'analyse des problèmes a porté sur plus de 100 projets ratés, qui ont coûté environ 360 millions, soit 120 millions de plus que prévu. KPMG demandait aux entreprises de parler de leur expérience depuis que l'informatisation existe.

Les causes principales de ces échecs: une mauvaise planification, une mauvaise évaluation des besoins de l'entreprise et un manque de suivi des projets de la part des hauts dirigeants des sociétés où sont démarrés les projets.

À lire l'étude, on dirait qu'un grand nombre d'entreprises sont plus proches qu'on ne voudrait le croire des caricatures de la série de bande dessinée *Dilbert*, où les patrons ne comprennent pas trop l'informatique et où les informaticiens n'ont pas grande connaissance des besoins de l'entreprise.

« Ce qui est clair, explique M. Ravacley, c'est que les cas de réussite sont les cas où on a bien pris le temps de comprendre et de définir les besoins de l'entreprise avant de trouver une solution informatique. Là où ça ne marche pas, c'est quand on achète un système fait à l'avance, pour essayer ensuite de s'y adapter. »

M. Ravacley a aussi tenu à souligner que les problèmes étaient aussi présents dans le secteur public que dans le privé.

financières, la facturation, la planification, etc.

Actuellement, les entreprises sont particulièrement actives dans l'élaboration de projets d'informatisation et d'intégration des systèmes informatiques, notamment à cause de l'arrivée de l'an 2000 et des ajustements que cela nécessite, croit M. Ravacley. L'arrivée d'Internet et la popularité des « intranets » pourrait aussi y être pour quelque chose.

KPMG est un cabinet de services professionnels installé dans 140 pays, qui agit comme firme comptable et offre à ses clients des conseils dans toute une gamme de secteurs dont la gestion et l'informatisation.

Pour effectuer son enquête,



Conseil scolaire de l'île de Montréal

Avis aux détenteurs d'obligations nominatives

En raison de l'interruption des services postaux, les chèques d'intérêts payables à compter du 2 décembre 1997 jusqu'à la reprise des services postaux pourront être obtenus par les détenteurs d'obligations nominatives, sur présentation de pièces d'identité, à l'adresse suivante :

Conseil scolaire de l'île de Montréal
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
À l'attention de Madame Ghislaine Houle
Tél. : (514) 384-1830

Les chèques non réclamés à la reprise des services postaux seront expédiés par la poste.

RECEVEZ-VOUS DES CHÈQUES DE DIVIDENDES, D'INTÉRÊTS OU DE DISTRIBUTION ?

Si vous recevez des chèques de dividendes, d'intérêts ou de distribution de l'une des sociétés énumérées ci-dessous, les chèques seront mis à votre disposition pendant l'interruption du service postal. Veuillez vérifier attentivement la catégorie ou la série appropriée dans la liste. Vous pourrez prendre votre chèque au bureau des Services aux entreprises du Montréal Trust de la province où se trouve votre adresse inscrite à compter du jour du paiement.

ÉMETTEUR	ÉMISSION	PAIEMENT
Finning International Inc.	Ordinaires	28 nov.
Great West Life	Ordinaires	28 nov.
Moffat Communications Limited	Ordinaires	28 nov.
Newcourt Credit Group Inc.	Ordinaires	28 nov.
United Canadian Shares	Ordinaires	28 nov.
Lafarge Canada Inc.	Privilégiées, échangeables	1 ^{er} déc.
Loblaw Companies Limited	Priv. prem. rang, prem. série	1 ^{er} déc.
Loblaw Companies Limited	Priv. prem. rang, deux. série	1 ^{er} déc.
Northern Telecom Limited	Priv. cat. A, rachat, série 5, à div. cum.	1 ^{er} déc.
The Thompson Corporation	Débit, à 9,15% échéant le 2 déc. 1998	2 déc.

VANCOUVER 510 Burrard Street, 2nd Floor, Vancouver, BC V6C 3B9
CALGARY Suite 710, Western Gas Tower, 530-8th Avenue S.W., Calgary, AB T2P 3S8
REGINA Suite 660, Scotia Centre, 1783 Hamilton Street, Regina, SK S4P 2B6
WINNIPEG Bank Of Nova Scotia, 200 Portage Avenue, Winnipeg, MB R3C 3X2
TORONTO 151 Front Street West, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2N1
MONTRÉAL 1800, av. McGill College, 6^e étage, Montréal (QC) H3A 3K9
SAINT JOHN 53 King Street, Saint John, NB E2L 1G5
CHARLOTTETOWN 129 Queen Street, Charlottetown, PEI C1A 7L1
HALIFAX 1465 Brenton Street, Halifax, NS B3J 3S9
ST. JOHN'S 245 Water Street, 2nd Floor, St. John's, NFLD A1C 1B5

Montréal Trust

IBM-Bromont lorgne des retombées d'une usine de New York

MARTIN VALLIÈRES

L'usine d'assemblage de puces électroniques d'IBM à Bromont, au Québec, pourrait hériter d'activités additionnelles à la suite de l'aménagement d'une nouvelle usine de « Big Blue » dans l'État de New York.

Discuté depuis plusieurs trimestres, ce projet d'usine de microprocesseurs de 700 millions \$US (985 millions \$CAN) a finalement été annoncé en début de semaine par IBM.

L'usine sera aménagée dans un complexe que possède déjà IBM à East Fish Kill dans l'État de New York, à 100 kilomètres au nord de la métropole américaine. Sa mise en exploitation est prévue dans deux ans, à la fin de 1999. L'usine emploiera 400 personnes pour la production d'une future génération de puces de mémoire de haute capacité, avec une technologie de production jugée beaucoup plus efficace par IBM.

Chez IBM-Bromont, on estime que ce projet pourrait contribuer à rehausser encore le niveau d'activité de l'usine québécoise, déjà relevé depuis deux ans après une période de stagnation.

« Nous assemblons 90% des puces électroniques que fabrique IBM en Amérique du nord. Si nous maintenons notre compétitivité, nous avons de bonnes chances d'obtenir un mandat additionnel avec l'ouverture de la nouvelle usine d'East Fish Kill », a indiqué Jean-Guy Fournier, porte-parole corporatif chez IBM-Bromont.

Avec ses 2500 employés, cette usine assemble maintenant au moins 100 millions de puces électroniques à partir de micro-composantes qui lui parviennent surtout d'une autre usine d'IBM à Burlington, au Vermont.

Mais depuis deux ans, IBM-Bromont assemble aussi des puces avec des composantes qui proviennent d'une usine ouverte par IBM et Toshiba en Virginie. On estime donc à la direction d'IBM-Bromont que la même chose pourrait se reproduire dans deux ans lors de la mise en exploitation de l'usine new-yorkaise, même s'il est encore trop tôt pour confirmer quoi que ce soit.

Selon Jean-Guy Fournier, la compétitivité d'IBM-Bromont lui a permis de multiplier les contrats d'assemblage de puces électroniques en sous-traitance pour des firmes externes. Inexistant il y a quelques années, ce type d'activités compte maintenant pour 20% environ du volume de production à Bromont.

Selon M. Fournier, la valeur des puces assemblées à Bromont est de l'ordre de trois milliards, et presque toutes destinées à l'exportation. Environ 10% de cette valeur, soit 300 millions, représente la valeur ajoutée du travail d'assemblage effectué à Bromont.

Infiniti QX4

A B C D E F
G H I J K L
M N O P R
S T U V W
Y Z 1 2 3 5
6 7 8 9 0



Cherchez-vous un QX4? Rien d'étonnant là-dedans. Tout le monde veut mettre la main sur ce 4 x 4 devenu la référence en matière de luxe et auquel la firme J. D. Power & Ass. a récemment décerné le titre de «Meilleur véhicule sport utilitaire» dans le cadre de son sondage sur la qualité initiale. Que faire? Passer au plus vite chez le concessionnaire Infiniti le plus près de chez vous. L'incontournable QX4 pourrait être votre pour seulement 45 000 \$.* Le nouveau QX4 1998 d'Infiniti, ça ne s'explique pas, ça se vit.

INFINITI
Une création Nissan

MÉRIDIEN INFINITI
4000, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (514) 731-7977

INFINITI LAVAL
305, boul. St-Martin Est, Laval (514) 382-8550

* Le sondage 1997 sur la qualité initiale effectué par J. D. Power & Ass. est fondé sur le nombre de problèmes rapportés par 43 752 propriétaires interrogés au cours des 90 premiers jours de la prise de possession de leur véhicule. ** Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. Transport et préparation inclus. Les taxes et l'immatriculation sont en sus. Aucun versement initial si vous choisissez la location. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Fonds communs de placement (revue hebdomadaire)

Notre tableau présente le rendement des fonds d'investissement pour la période se terminant le 21 novembre 1997 fournis par Funddata Canada inc.

1) Présente dans l'ordre suivant: 1) la valeur liquidative nette par action (VLANP);

2) le rendement en pourcentage sur la valeur et le rendement en pourcentage sur le dollar durant la semaine.

4-5) Le rendement en pourcentage sur 1 mois et 1 an, incluant le réinvestissement des dividendes et déduction faite des frais de gestion et autres dépenses du fonds.

Fonds VANPA Chq % Chq \$ m. % 1 an %

Table of fund performance data for the first column, including categories like ACADIE (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Table of fund performance data for the second column, including categories like AGF (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Table of fund performance data for the third column, including categories like AGF (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Table of fund performance data for the fourth column, including categories like AGF (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Table of fund performance data for the fifth column, including categories like AGF (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Table of fund performance data for the sixth column, including categories like AGF (FONDS), AGF (FONDS), and various international and domestic equity funds.

Yamaichi Securities, la quatrième maison japonaise de titres, fait faillite: son passif est de 34 milliards

Agence France-Presse
TOKYO

Yamaichi Securities, la quatrième maison japonaise de titres, a décidé aujourd'hui de cesser ses opérations et les autorités du pays ont laissé entendre qu'elles allaient intervenir pour garantir le remboursement des clients.

La décision de cessation des opérations a été prise après une réunion d'urgence d'une demi-heure, ce matin à l'aube, de son conseil d'administration, a annoncé la chaîne publique de télévision NHK.

Yamaichi Securities, dont le cours de Bourse s'est littéralement effondré depuis deux semaines, supporte un passif de plus de 3000 milliards de yens (33,6 milliards de dollars canadiens). Sa faillite est de très loin la plus importante vécue au Japon depuis la fin de la Deuxième Guerre.

Pour permettre un complet dédommagement des clients de la maison de titres, la Banque du Japon devrait lui fournir des crédits d'urgence. Le ministre des Finances, Hiroshi Mitsuzuka, l'a laissé entendre hier: « Vous n'avez pas à vous inquiéter nous prenons toutes les mesures possibles. C'est ce qu'a promis l'État, il n'y a pas matière à s'inquiéter », a-t-il déclaré aux journalistes.

À Vancouver, le ministre de l'Industrie et du Commerce international japonais (MITI), Mitsuo Horiuchi, a tenu à rassurer le Secrétaire au commerce américain, William Daley.

« Le secteur financier est sous le poids de créances douteuses suite à la bulle » spéculative boursière et immobilière de la fin des années 80, a déclaré l'officiel japonais dans une rencontre bilatérale en marge du Forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Le ministre a souligné que le Japon était capable de surmonter ces difficultés financières « par les réformes structurelles en cours et des mesures économiques ».

« Comme le gouvernement japonais travaille sérieusement sur ces réformes j'aimerais que les États-Unis nous regardent avec patience », a ajouté M. Horiuchi.

Dans une autre rencontre bilatérale, le ministre des Affaires étrangères, Keizo Obuchi, a également appelé le secrétaire d'État Madeleine Albright à faire preuve de patience.

« Comme vous le voyez la 4^e maison de titres du pays a cessé ses opérations, le marché financier du Japon est en pleine période de transition », a souligné M. Obuchi.

Il a estimé que le Japon avait encore besoin de temps pour remettre de l'ordre dans ce marché, selon un officiel du ministère des Affaires étrangères. « J'aimerais que vous compreniez la situation », a dit le ministre.

La Banque du Japon et le ministère des Finances ont prévu de te-

nir des conférences de presse ce matin.

La Bourse de Tokyo est fermée aujourd'hui, jour férié au Japon, mais les autorités et la direction de Yamaichi ont décidé d'agir avant l'ouverture des places boursières dans le monde afin d'éviter un mouvement de défiance à l'égard

des avoirs japonais. Le cours de Yamaichi Securities a enregistré depuis deux semaines une véritable descente aux enfers, tombant la semaine dernière pour la première fois sous la barre psychologique des 100 yens, qui est généralement considérée comme l'antichambre de la faillite.

Le coup de grâce lui a été fourni vendredi par l'agence américaine d'évaluation financière Moody's Investors Service, qui a relégué les obligations émises par la prestigieuse société japonaise au rang de « junk bond ». Cette décision a renchéri les coûts de refinancement de la maison de titres.

Tokyo garantirait le remboursement des clients.



Banque de Montréal

AVIS AUX ACTIONNAIRES
PAIEMENT DE DIVIDENDES

Advenant une interruption complète du service postal, il est possible de passer prendre les chèques-dividendes pour les actions privilégiées et les actions ordinaires de la Banque de Montréal (portant la date de clôture des registres du 7 novembre 1997) durant les heures normales d'ouverture aux bureaux régionaux de la Société de fiducie Banque de Montréal indiqués ci-dessous.

Les chèques-dividendes pour les actions privilégiées, payables le 25 novembre 1997, et les chèques-dividendes pour les actions ordinaires, payables le 27 novembre 1997, seront prêts à compter de la date à laquelle ils sont respectivement payables. Les actionnaires seront tenus de fournir des pièces d'identité. Afin de confirmer l'emplacement de votre chèque, veuillez appeler à frais virés au (514) 877-2500.

Société de fiducie Banque de Montréal

- | | |
|--|---|
| c/o Bank of Montreal
Halifax Main Office
Main Floor, Bank of Montreal Tower
5151 George Street, Halifax (Nova Scotia) | a/s de la Banque de Montréal
Centre de gestion mobilière de Montréal
Niveau «A» nord, 129, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) |
| c/o Bank of Montreal
Toronto Securities Service Centre
B-1 Level, One First Canadian Place
100 King Street West, Toronto (Ontario) | c/o Bank of Montreal
Calgary Securities Service Centre
Main Floor, 625 - 42nd Avenue NE
Calgary (Alberta) |
| c/o Bank of Montreal
Vancouver Securities Service Centre
Mall Level, First Bank Tower
595 Burrard St., Vancouver (British Columbia) | |

EN BREF

Marché nippon

Les exportations des trois principaux constructeurs automobiles japonais ont fortement augmenté en octobre, ce qui contribue à compenser les pertes dues à la stagnation du marché nippon. Toyota Motor Corporation, numéro un de l'automobile au Japon, a fait état d'une hausse de 17,8 % sur un an de ses exportations (146 237 véhicules) en Europe, en Amérique Latine et au Proche-Orient. Les exportations de Nissan Motor Corp. ont augmenté de 27 % (61 907 véhicules), celles de Honda Motor Co. de 26 % (43 041).

Crédit Lyonnais

La note du sauvetage du Crédit Lyonnais s'alourdit à chaque estimation: le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a déclaré sur TF1 que le trou financier de l'établissement s'éleverait probablement plutôt à 150 milliards de FF (36,5 milliards \$) qu'à 110 ou 130 milliards de FF. Le groupe va sans doute devoir faire des efforts supplémentaires à l'étranger, mais aussi en France, a estimé M. Van Miert.

Yahoo!

Le publiciste Publicis a annoncé vendredi qu'il avait obtenu le budget publicitaire européen de la société américaine Yahoo!, premier annuaire mondial d'Internet.

Prenez l'autoroute électronique à 4,65%*



BMW Série 7



Des chefs-d'oeuvre de haute technologie.

Luxeuses, sophistiquées et dotées d'une foule d'accessoires de haute technologie, les automobiles de la série 7 de BMW vous sont offertes, jusqu'au 31 décembre 1997, à un taux de seulement 4,65%. Dépêchez-vous d'en profiter et passez dès aujourd'hui chez l'un de vos concessionnaires BMW du Grand Montréal. Vous constaterez à quel point cela peut être excitant de prendre le virage technologique. **Offre spéciale: obtenez également 4 pneus d'hiver gratuits.****



Le plaisir de conduire.

Montréal
Canbec Automobiles inc.
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
667-4343/Mtl 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard 445-4555
Montréal 875-4415

* Offre valable sur tous les modèles 740i 1998 neufs. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 999\$ plus taxes sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise de 9 936\$ plus taxes. Valeur résiduelle garantie de 49 784\$. Des frais de 0,12\$/km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 décembre 1997.
** Les pneus Pirelli seront installés selon les spécifications du manufacturier et selon les disponibilités du concessionnaire BMW.

700 Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

CCTV ELECTRONIQUE, pas de vente, salaire élevé, formations support, 395-2175

FABULEUX lots d'alcootest en promotion, avant les fêtes. 351-0220

PARLONS DE RICHESSE! Compagnie internationale est en pleine expansion. Consultation en développement exécutif et technologie de la performance humaine. 514-387-9130. ELSI

QUEBEC, centre-ville, résidence pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes. 87 studios avec services, const. récente, rev. annuel: 1 150 000 \$, mise de fonds: 500 000 \$. Agent s'abstient. Inf. L.V.A.R., fax: 418-621-0207

FRANCHISE GRATUITE

Impôt sur le revenu

Offre de durée limitée du 2^e plus grand et plus dynamique réseau de franchises de préparation de rapports d'impôt. Occasion d'entrer en exploitation à l'intérieur d'une grande chaîne de magasins en 1998. Coûts de démarrage minimes, pas de frais initiaux de franchise. Excellents territoires disponibles. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre.

FREE INCOME TAX FRANCHISE

Limited time offer. Canada's 2nd largest and fastest growing income tax preparation franchise. Opportunity to operate inside a major retail chain in 1998. Low start-up costs, no initial Franchise fee. Excellent territories still available. Offer good until december 31st.

1-800-665-5144

800 Avis

805 AVIS DIVERS

C.O.V. Tirage 47: 0008 0997 0739 0241 0143 0126 0610

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

714 FRANCHISES

BUSINESS "DU FUTUR" Déjà 80 magasins au Canada. Avons 2 magasins clés en main; formation et soutien fournis. 85 000\$ à 100 000\$. Capital requis 40 000\$. Prêt PPE possible. 514-892-4268.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

LA FAILLITE guette votre entreprise, vendez-vous votre problème. 992-2148.

800 Avis

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie 9037-2442 Québec Inc., ayant son siège social au 500 Robert, Brossard, Québec, J4X 1C6, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Mtl, 28 oct. 97. Wei Ci Zhang, présidente

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie LE GROUPE FARLEY INC., ayant son siège social au 1751 rue Richardson, bureau 3511, dans les cités et district de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, 21 nov. 97. Me Patrick E. Farley, avocat Procureur de la cie.

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que Roman PIDWY-SOCKY, domicilié(e) au 1254 rue Cardinal, Ville St-Laurent, (Québec), H4L 3E8, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ray Roman Pidwysocky STEVENS. Montréal, 19 nov. 97

PRENEZ AVIS

que la compagnie Vigilance Concept Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

PRENEZ AVIS

que la compagnie Roma Ann PIDWY-SOCKY STEVENS, domicilié(e) au 1 av. Wood, app. 406 Westmount (Qué) H3Z 3C5, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Roma Ann Pidwysocky STEVENS. Montréal, 19 nov. 97

PRENEZ AVIS

que Adrian Roman STEVENS (PIDWY-SOCKY), domicilié(e) au 18184 boul. Pierre-Lafontaine, app. 7, Pierrefonds (Qué), H9K 1K3, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Adrian Roman Pidwysocky STEVENS. Montréal, 19 nov. 97

PRENEZ AVIS

que la compagnie Les Constructions Aurora Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Remise d'une bourse de la Fondation Armand-Frappier commanditée par Boehringer Mannheim



De gauche à droite: M. Réjean Beaudet, directeur de recherche, M. José Marcoux, inscrit au programme de maîtrise en microbiologie appliquée qui reçoit de M. Guy Freret, vice-président, administration et finances de Boehringer Mannheim Canada Ltée une bourse de 10 000 \$; MM. Clément Joly, président de la Fondation Armand-Frappier et Michel Trudel, directeur scientifique de l'Institut Armand-Frappier.

Salon du livre de Montréal



À chacun son idée sur les biographies

MARIO ROY

Les biographies, et pas seulement celles de Céline, pleuvent sur le bon peuple! Cette saison, pas moins de 186 ouvrages de ce type ont été mis en étalage chez les libraires et détaillants québécois. Voyeurisme? Recherche de héros? Passion malsaine et inutile ou curiosité légitime et instructive?

Le sujet — littéralement inévitable — a été exploré au Salon du livre de Montréal, hier, lors d'une table ronde animée par Jean Fugère et diffusée à l'antenne de la radio de Radio-Canada.

Il est presque superflu de mentionner que les deux principaux biographes de la star de Charlemaigne, Georges-Hébert Germain et Jean Beauvoyer, étaient présents. S'y trouvaient aussi Lise Payette (auteure d'une autobiographie qui sera bientôt, a-t-on appris, flanquée d'une suite), Michel Desautels (auteur d'un carnet d'entretiens avec Pierre Gauvreau), Jean-Marie Bioteau (une biographie de Paul Buissonneau) et Dany Laferrière, dont l'oeuvre romanesque est une vaste fresque autobiographique.

Tous ceux-là sont essentiellement tombés d'accord pour constater... un certain nombre de désaccords.

Ainsi, selon Lise Payette, des biographies de stars — jeunes, de surcroît — font essentiellement partie « d'un système qui éprouve la nécessité d'occuper toute la scène, un système qui veut que tout et n'importe quoi ajoute à la gloire de la star... Le peuple est à la recherche de héros et, puisqu'on n'en a pas, on en fabrique! Jacques Villeneuve est devenu un héros en gagnant une course et, maintenant, on peut voir des affiches: Jacques Villeneuve comme premier ministre!... Tout cela relève du manque de maturité. »

Que non, réplique Dany Laferrière: « Le Québec produit maintenant des stars, et c'est plutôt le signe d'une société établie, à l'aise. » « ... et Jacques Villeneuve est bel et bien un héros au sens grec du terme », a tout de suite ajouté Jean

Fugère.

« À défaut d'avoir une Histoire, nous avons certainement besoin d'avoir une mémoire, et c'est cela que les biographies s'appliquent à faire », a dit Jean Beauvoyer.

« L'intérêt du public pour les biographies est un signe de vitalité, d'un besoin de se mettre en contact avec le discours des autres êtres humains... J'ai lu des biographies formidablement romanesques et des romans pitoyables », a enfin renchéri Jean-Marie Bioteau.

Ce qui a amené un regard sur le style même qu'emploient les biographes, sur la ligne de partage — si tant est qu'il y en ait une de clairement définie — entre réalité et fiction, sur ce que Fugère a précisément appelé la « fin de la fiction ».

« L'intérêt du public pour les biographies est un signe de vitalité, d'un besoin de se mettre en contact avec le discours des autres êtres humains... »

« J'ai de fait toujours fonctionné comme un auteur de fiction en écrivant ce que je considère comme des portraits », a commenté à ce sujet Georges-Hébert Germain, poursuivant: « La biographie a changé la nature même de la fiction, elle implique même une remise en question de la littérature en général: aujourd'hui, les personnages de roman ne nous en apprennent pas davantage que les biographies. »

Au surplus, il y a une étonnante palette de formes possibles lorsque vient le temps de rédiger ce type d'ouvrage. « J'ai tenté des envolées du type de celles auxquelles on s'attend de Paul Buissonneau, le personnage que j'avais à décrire », illustre Jean-Marie Bioteau.

Au total, la plupart de ceux-là sont tombés d'accord pour dire que dans une biographie — ouvrage dont le matériau principal est constitué de faits —, une part de fiction, de mise en scène, est presque essentielle s'il est question de rendre avec vérité un personnage quelconque. « La fiction est souvent plus fidèle au modèle que la réalité », a ainsi commenté Jean Beauvoyer.



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Invitée d'honneur au Salon du livre de Montréal, Louise Dupré est poète et romancière.

La mémoire de Louise Dupré

RÉGINALD MARTEL

Invitée d'honneur au Salon du livre de Montréal, Louise Dupré, qui est poète, s'est fait connaître surtout par son premier roman, *La Memoria* (XYZ Éditeur). C'est l'histoire d'Emma, ébranlée par une rupture qu'elle n'avait pas souhaitée. Un des grands romans de l'année dernière. Une oeuvre riche, complexe mais sans mystères cultivés, qui suggère peut-être des lectures multiples.

— Le sujet, c'est le bonheur?
— La quête du bonheur, comme dans tous mes livres. Elle passe par la compréhension de ce qu'est l'existence. Pas de paix intérieure et pas de recommencement s'il n'y a pas cette intelligence du réel. Sinon, on s'enfonce dans le passé, qui est moins important que la mémoire du futur.

— La mémoire du futur?
— L'expression est de Louky Bersianik; c'est l'intuition, construite sur le passé et le présent, de ce que sera l'avenir.

Victime comme tant d'autres de la discontinuité inscrite dans la vie contemporaine, Emma veut donc comprendre ce qui lui arrive. Pour elle, tout n'est que ruptures, depuis la naissance même, qui sépare l'en-

fant de sa mère. Il faut recoudre tout cela et Louise Dupré utilise l'image de la courpointe, un tout qui est fait de lambeaux.

La mémoire — la *memoria* —, ce n'est pas la faculté qui oublie. Pour la narratrice, c'est l'instrument d'une prise de conscience qui lui permet de tourner le malheur à son avantage. Emma ne veut pas oublier, elle veut guérir. Comme elle, la romancière croit que si on oublie, on perd quelque chose, on se perd soi-même.

En attendant, Emma souffre. Un privilège: « La douleur est une grande chance », dit Louise Dupré. Elle donne au regard, à la vision du monde, une plus grande profondeur.

Emma souffre et pour dire la souffrance, les moyens sont variés. Les cris, parfois. L'écrivain lui a épargné cela, elle lui a imposé la sobriété.

— Un choix esthétique?
— Oui, mais un tel choix est affaire de personnalité. On n'a pas l'écriture qu'on veut et c'est venu comme ça. Je ne voulais pas d'une charge contre un homme ou contre la vie. Je voulais qu'Emma traverse son deuil le mieux possible, non sans colère à l'occasion, mais sans imprécations.

— Et vous avez choisi la narration au présent, pour bien dessiner la trajectoire d'Emma vers sa libération.

— Je ne voulais pas d'un roman de la nostalgie et des regrets dont on ne sort pas. Le présent, c'est le lieu de la tension entre le passé et l'avenir.

Présent ou passé, je ou elle, c'est affaire de style, sans doute. Mais le style, qu'est-ce que c'est? On ne résiste pas à la tentation de poser la question à quelqu'un « qui en a » et qui en plus enseigne la création littéraire à l'Université du Québec à Montréal.

« C'est la notion littéraire la plus difficile à comprendre et à enseigner. Je dirais que le style est un souffle, un rythme qui passe dans la phrase. Ça ne s'enseigne pas vraiment, mais on peut aider quelqu'un à s'approcher de son propre style. »

Après le Salon du livre de Montréal, l'écrivain retournera à son enseignement, à son écriture. Elle prépare un nouveau recueil de poésie, elle songe à composer un recueil de nouvelles, elle a commencé un deuxième roman. Et plus tard, quand la retraite et la vieillesse la rattraperont?

« J'écrirai davantage. »

Au micro, les lauréats des prix du Gouverneur général

SONIA SARFATI

Avec la ferveur pour les livres — et pour les auteurs de livres — qu'on lui connaît, le chroniqueur littéraire Jean Fugère a reçu, hier au Salon du livre, les sept lauréats des prix littéraires du Gouverneur général, remis le 18 novembre à Ottawa.

Histoire de mieux nous faire connaître ces raconteurs d'histoires.

Aude, par exemple, de son vrai nom Claudette Charbonneau-Tissot, est venue parler de son recueil de nouvelles *Cet imperceptible mouvement* (XYZ). Beaucoup de silences dans ce livre, dans ces 14 portraits de solitudes que l'écrivaine a peints par petites touches lorsque, après 10 ans de non-écriture, la voix qui la pousse vers les mots a ressurgi en elle. Une voix « plus incarnée, plus sensuelle », croit-elle. Sans se tromper.

Roland Viau a pour sa part remporté le prix dans la catégorie « études et essais » pour *Enfants du néant et mangeurs d'âmes — Guerre, culture et société en Iroquoise ancienne* (Boréal). « J'ai essayé de défaire l'image voulant que les Iroquois aient pratiqué la guerre à cause d'un esprit de vengeance ancré dans leur psyché », a indiqué ce docteur en anthropologie qui par-

vient, par son oeuvre, à estomper le mythe du « bon sauvage » — sans toutefois sombrer dans les excès contraires.

Les Amérindiens sont également au coeur de l'oeuvre (et de la vie) de l'auteur Michel Noël, dont le roman pour adolescents *Pien* (Michel Quintin) a été remarqué par le jury en littérature jeunesse. M. Noël a vécu les 14 premières années de sa vie « en milieu forestier chez les Amérindiens ». Une rencontre avec Bernard Clavel l'a poussé à mettre tout cela sur papier. Ce qui semble avoir été une bonne idée.

Connue comme romancière, Marie José Thériault est également traductrice. Elle avait à ce titre remporté le prix du Gouverneur général en 1993, pour le travail exceptionnel qu'elle avait fait sur *Wale's Work — L'Oeuvre du Gallois* (Boréal) — de Robert Walshe. Elle récidive grâce à sa traduction du dernier recueil de nouvelles de Neil Bissoondath, *Arracher les montagnes* (Boréal). « En tant que traductrice, note-t-elle, le défi était, ici, de ne pas imposer ma voix d'écrivain. »

Se faisant poète, Pierre Nepveu a eu, lui, à éteindre momentanément les voix multiples qui sont en lui. Celle du romancier, celle de l'essayiste, celle du critique. Résultat :

Romans-flueves (Noroît), qui lui vaut le prix du Gouverneur général dans la catégorie « poésie ». « Ce sont des poèmes flueves, des poèmes qui racontent des histoires », a-t-il expliqué.

Yvan Bienvenue raconte aussi des histoires. Des contes urbains que l'on a pu (grandement) apprécier sur scène, et qu'il publie chez Dramaturges Éditeurs. *Dits et Inédits* raconte six de ces contes mettant en vedette ceux que l'homme de théâtre appelle « les blessés pour compte »: « J'ai pris le parti d'écrire pour ceux qui n'ont pas de voix, pour les victimes », indique-t-il. Six contes, donc. Livrés avec cette hypersensibilité à la souffrance qui donne à Yvan Bienvenue une voix unique. « Une voix nouvelle... ou qui nous semble nouvelle », a mentionné Jean Fugère.

Le chroniqueur littéraire a finalement reçu Stéphane Poulin, l'un de nos illustrateurs les plus en vue et les plus primés. C'est son travail sur *Poil de serpent, dent d'araignée* (Les 400 coups) qui a été récompensé le 18 novembre. Encore une fois, avec bonheur, il a mis son nez entre les lignes d'une histoire. Pour la raconter à sa manière. Pour accompagner les mots, pas pour les suivre.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

La nuit au Salon

Une quarantaine d'élèves de 10 à 12 ans, du deuxième cycle du primaire des écoles Jean-Baptiste Meilleur et Élan, de Montréal, sont débarqués au Salon du livre, hier soir, pour y passer la nuit. Pour une deuxième année, l'événement « La Nuit à lire debout » permet à ces jeunes de visiter le Salon, de se faire raconter des histoires, de rencontrer le Cameiot Sylvain Dodier, ainsi que Suzie Côté, Christiane Duchesne et... de tenter ensuite de dormir! Ce matin, il devait y avoir brunch avec des auteurs et re-visite du Salon. De véritables jeunes noctambules, en somme!

La Presse au Salon du livre

AUJOURD'HUI

De 10h00 à 22h00

■ Les représentants de la firme CEDROM-SNI seront en mesure d'extraire de leurs machines tout texte publié dans *La Presse* depuis 1985.

■ Les visiteurs sont appelés à participer à la rédaction de l'un des récits amorcés à l'ouverture du Salon par les auteurs Benoit Dutrizac et Sonia Sarfati.

De 10h00 à 16h00

■ Le graphiste André Rivest, de la rédaction de *La*

Presse, sera devant son Mac pour créer des illustrations, des maquettes et, peut-être, quelques surprises!

De 10h00 à 13h00

■ Paul Roux sera présent. Il publie *Le Lexique des difficultés du français dans les médias* (Éditions La Presse), appelé à devenir un ouvrage de référence indispensable.

De 13h00 à 16h00

■ Sonia Sarfati sera présente. Elle a signé depuis quelques années une dizaine de romans (Jeunesse échelée) lui a mérité le prix du Gouverneur général.

Arts et spectacles

Bruno Blanchet, le pataphysicien de la télé

ENTREVUE



Jean Beaunoyer

Bruno Blanchet nous propose une chronique qu'il qualifie de « particulièrement inutile » tous les vendredis à l'émission *La Fin du monde* est à sept heures, animée par Marc Labrèche à TQS.

Ne lésinons pas sur les termes, Bruno Blanchet est le seul dadaïste ou pataphysicien de la télévision québécoise. Il nous dit, en trois minutes, tout ce qu'il ne faut pas faire en fin de semaine alors que lui-même « a envie de rien faire et que ce soit drôle ». Ou bien vous changez de canal, ou bien vous lui créez deux sites Internet, comme l'a fait récemment un inconditionnel de Blanchet.

Cheveux raides couleur carotte, Bruno demeure impassible devant la caméra. Il peut rompre une banane, raconter un voyage à Barcelone, regarder Marc Labrèche dans les yeux pendant dix secondes sans rien dire et on ne sait toujours pas pourquoi c'est drôle. Bruno Blanchet, c'est un Bob Binette intellec-

tuels qui a été formé à l'école des annonceurs de Pierre Dufault. Vrai de vrai. Il a par la suite été pressenti par une station de radio de Gaspé qui voulait en faire son *morning man*. Il faut croire que de grands esprits ne se sont pas rencontrés puisque Bruno a préféré prendre la route et devenir camionneur. Un an plus tard, il était en mesure de faire reculer son dix roues de 23 pieds.

Il était au sommet de son art de camionneur, lorsqu'il entreprit l'écriture des textes de l'émission *Le studio* au Canal Famille. Il a également été scripteur pour le *talk-show* de Francis Reddy en plus de participer à l'émission *Bonsoir l'ambiance*, animée par l'excellent Jacques Bertrand à Radio-Canada.

Bruno n'aime pas travailler seul dans l'ombre. « Je suis un homme d'équipe qui aime partager » m'a-t-il confié avec une candeur que je ne lui connaissais pas.

« Avec Marc Labrèche qui est tellement énergique, tellement fluide, je ne pouvais me permettre de jouer son jeu, j'aurais été écrasé. J'ai choisi d'être immobile, statique. Marc, c'est celui qui doit mettre le feu après moi. Personne n'est au courant de mon texte avant l'émission. On me fait totalement confiance. Tout ce dont on discute, c'est le temps. Je dois me conformer à trois minutes 12 secondes. Le reste m'appartient. »

Étrangement, Bruno est un passionné. Une passion profonde, enfouie, presque secrète qui ne se manifeste qu'avec ses très proches ou pendant une entrevue.

« La seule chose que je prends au sérieux, c'est l'humour, confesse-t-il. Si on ne rit pas, on s'ennuie et on meurt. Je pense constamment

à mes trois minutes. Je cherche des nouvelles idées, des situations, des personnages. Je ne provoque jamais de haine, je n'attaque personne sinon la logique et le bon sens. »

Bruno me fait part d'une nouvelle trouvaille dont il semble particulièrement fier. Il sort de son portefeuille une photo d'un artiste bien connu et me la montre.

« Je t'annonce aujourd'hui, avant tout le monde, que je ne suis pas Bruno Blanchet. En réalité, je suis Yves Corbeil que tu peux apercevoir sur la photo. Pendant plusieurs années, j'ai fait n'importe quoi pour brouiller les pistes. Si on examine bien cette photo, on se rend compte qu'il s'agit bien de moi. »

Évidemment Bruno Blanchet ne rit pas. Il ne rit jamais sauf quelques faibles sourires pour des événements qui ne font pas rire. Du moins en apparence. Parce que lui, voit de l'humour là où on ne le voit pas. Évidemment c'est de l'humour absurde.

« Claude Meunier nous a fait évoluer. Avant lui, notre humour, c'était celui du canal 10. Actuellement on est rendu là où en étaient les Britanniques en 1970. Personnellement, j'accorderais la palme de l'humour aux Britanniques. J'ai d'ailleurs été influencé comme bien d'autres par les Monty Python. Les Américains ont bien tenté de récupérer Mr. Bean mais on a voulu faire un Mr. Bean *cute* alors qu'il est fondamentalement méchant. On en a fait un Pee-Wee Herman raté. »

Évidemment, Bruno Blanchet ne songe pas à une carrière américaine. Et puis, les États-Unis, ce n'est pas la fin du monde.



Bruno Blanchet est un Bob Binette intellectuel qui a été formé à l'école des annonceurs de Pierre Dufault.



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Pour cet ultime tour de piste, Zébulon avait décidé de mettre la pédale au fond, de ne rien ménager.

Zébulon: frénésie pour une dernière fois

RICHARD LABBÉ
collaboration spéciale

« C'est notre *show d'adieu* », a lancé le chanteur-bassiste de Zébulon, Marc Déry, après dix minutes de rock énergique et de frénésie. La réponse du public ? « Booooouuuuu »

Déry, deux ou trois secondes plus tard : « Ça en prenait un, un jour ou l'autre. Mais on pourrait faire une pétition contre notre séparation après le *show* ! »

Ce doux moment résume assez bien la soirée de samedi au Spectrum. Un groupe fort rodé, un public totalement débridé, une ambiance farouchement survoltée, et voilà le portrait. Pour cet ultime tour de piste — bien que le groupe se produira de nouveau en province d'ici la fin de l'année — Zébulon avait décidé de mettre la pédale au fond. De ne rien ménager. De donner aux 1000 fans une dernière dose, une dernière lampée de ce cocktail tout à fait explosif.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, séparation ne rime pas nécessairement avec tristesse. Malgré le côté malheureux de la chose, malgré l'inévitable fin à l'horizon, personne n'a versé de larmes samedi soir. Surtout pas les gars de Zébulon, qui ont démarré sur les chapeaux de roue avec *L'Œil du Zig* comme pour dire que oui, tout cela est bien triste mais là, nous sommes ici pour virer la place à l'envers. Ce qu'ils ont fait, bien évidemment.

Pas des blancs-becs, les gars de Zébulon connaissent toutes les ficelles du pop-rock. Déry arpente la scène à grandes enjambées pendant *Sofa*, fait le pitre sans jamais rater une mesure. À sa gauche, le claviériste Yves Marchand y va de moult acrobaties sur ses touches, jouant à une main, deux mains, et peut-être

aussi à trois. Le batteur Alain Quirion, lui, demeure solide derrière son engin, tandis que Yves Déry gratte sa Les Paul en dodelinant du ciboulot, comme pour prouver que cela est bien facile. Pas des blancs-becs, disions-nous...

Chaque silence est accompagné de cris, les mots de Marc Déry provoquent le délire. « Ça commence à être *pognant* », dira Déry, main sur la gorge, avant d'enchaîner avec *Y'a pas d'mérite*.

Dans la salle, les sourires et les déhanchements sont nombreux. Après tout, on n'a jamais écouté Zébulon qu'avec une indéfectible et franche légèreté. En c'est encore la béatitude, c'est encore la quête d'un plaisir simple et parfait, malgré ces éclairages agaçants qui jettent de l'ombre sur la scène à plusieurs reprises. N'empêche, on s'amuse. Cela est évident pendant *Le Pédoophile cybernétique*, alors que Déry se pointe muni d'une sorte de miroir qui augmente la forme de son visage et qui lui donne des airs de Big Brother.

Après l'entracte, les gars remettent ça avec un petit segment acoustique, pour ensuite livrer les *Venezuela* (avec guirlandes !), *R'viens pas trop tard*, *Casino*, *Marie-Louise* et *Job Steady*, cette dernière lors d'un premier rappel qui, on s'en doute, ne sera pas suffisant. Zébulon reviendra, en tout, à trois reprises. Pour puiser bien loin, pour offrir des pièces assez obscures (*Les États*, *El Diablo*). La dernière chanson de cette belle soirée ? *Marie-Louise*, encore une fois, histoire de satisfaire ceux qui la réclamaient. On fait alors monter sur scène cinq fans qui chanteront les couplets. Surprise, il y avait parmi ces fans Martin Dupuis, guitariste de Groovy Aardvark !

« On va s'en souvenir longtemps », a lancé Marc Déry, avant de partir. On va en effet s'en souvenir longtemps, mon Marc. Et maintenant, la réunion, c'est pour quand ?

Michael Hutchence aura été imprévisible jusqu'à la fin

RICHARD LABBÉ
collaboration spéciale

Vingt ans de carrière. Vingt ans à fouler les scènes de la planète, à envoûter les femmes, à vendre des disques à la pelle. Pourtant, à l'âge de 37 ans, le chanteur Michael Hutchence s'est offert un aller simple en direction du nirvana, celui des rock stars décédées prématurément. Ce geste imprévisible — un suicide, selon la police de Sydney — confère du même coup à Hutchence un statut de demi-dieu et augmentera probablement la vente des albums de son groupe, INXS.

Au-delà des hypothèses, au-delà des rumeurs, personne ne semble être en mesure de répondre à cette simple question : Pourquoi ? Contrairement à Kurt Cobain de Nirvana, Ian Curtis de Joy Division ou encore Peter Ham de Badfinger, Michael Hutchence ne donnait pas l'impression d'un type prostré.

Les 1900 fans qui étaient là, le 23 septembre au Métropolis, pourraient en témoigner. Ce soir-là, Hutchence a dansé, chanté et hurlé, sans jamais se prendre au sérieux. Il s'est pavané devant Nicolas Cage, s'est lancé sur la foule du parterre, et a escaladé le balcon pour embrasser une jeune femme ! La joie de vivre, non ?

L'homme était bien loin des tirades à la Ian Curtis, bien loin du petit côté « vous-voyez-bien-qu'il-n'y-a-rien-à-faire-et-que-la-vie-ne-vaut-pas-la-peine-d'être-vécue » de Kurt Cobain. Michael Hutchence n'avait rien à voir avec le portrait typique de la *rock star* désabusée et flemmarde, rien à voir avec le vague à l'âme et le mal de vivre que l'on observe très souvent dans ce grand théâtre des mirages qu'est le monde du rock.

Je me souviens très bien de ma seule rencontre avec cet homme, quelque part dans un chic hôtel du centre-ville en mars 1997. Ce jour-là, Hutchence riait et blaguait sans cesse avec son guitariste Tim Farriss. Et ce, même s'il semblait se remettre d'une vilaine cuite. Il faut



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Le 23 septembre au Métropolis, Michael Hutchence a dansé, chanté et hurlé.

dire que lorsque, comme lui, on se retrouve propulsé au zénith — INXS a tout de même vendu quelque 20 millions d'albums à travers le monde —, les choix sont souvent simplifiés : ou alors c'est la traversée d'un territoire miné et parsemé d'illusions (drogue, alcool, groupies et quoi encore), ou alors c'est le retour aux sources, vers les valeurs morales et spirituelles qui permettent de garder la tête froide.

Malheureusement, Hutchence a, dit-on, choisi la première option. « Quand on sort, on sort ! » m'avait-il d'ailleurs avoué avec franchise, petit sourire en coin.

Malgré cela, l'homme était rayonnant de simplicité, de chaleur, et absolument rien n'aurait pu laisser présager une fin si tragique. Après les tubes *The Original Sin*, *Need You Tonight* et autres *Never Tear Us Apart*, Hutchence avait encore, du moins en ce jour de mars, le goût de poursuivre : « On est seulement dans la trentaine. On ne se remet pas en question. Tout ce qui nous intéresse, c'est faire un peu de bruit... La dernière chose qu'on veut, c'est devenir prévisible. »

Sans l'ombre d'un doute, Michael Hutchence était un type tout à fait imprévisible. Ironiquement, il l'aura été jusqu'à la fin.

La thèse sexuelle démentie

Agence France-Presse
LONDRES

L'avocat de la compagne de Michael Hutchence a catégoriquement démenti hier à Londres que le chanteur du groupe INXS soit mort en se livrant à une pratique sexuelle sado-masochiste qui aurait mal tourné, comme l'affirment certains tabloïdes britanniques.

« Je condamne les spéculations et les fictions ridicules et hautement irresponsables présentées au-

jourd'hui comme des faits dans certains tabloïdes, selon lesquelles une pratique sexuelle excentrique a conduit à la mort tragique de Michael », a affirmé aux journalistes le défenseur de Paula Yates, Anthony Burton.

« Il n'y a aucun élément pour soutenir cela », a-t-il dit, en indiquant attendre désormais l'autopsie pour avoir de plus amples informations.

La thèse sado-masochiste, dont se délectaient plusieurs journaux à scandales britanniques hier, a été

également réfutée par la police australienne.

Paula Yates avait quitté Londres samedi soir pour se rendre en Australie avec le bébé de 16 mois qu'elle a eu avec Michael Hutchence, Heavenly Hiran Tiger Lily.

Son avocat avait fait savoir samedi qu'elle n'avait « pas d'explication » à la mort de son compagnon.

Le couple vivait dans une luxueuse maison du quartier huppé de Chelsea, dans le sud-ouest de la capitale britannique.

James Bond pourrait bien s'exiler

Agence France-Presse
LONDRES

Le tournage des prochains films de James Bond pourrait ne plus être effectué en Grande-Bretagne, patrie du célèbre espion, en raison du haut niveau de la livre et d'un régime fiscal « défavorable », a menacé le producteur du dernier né des 007.

Dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire *Sunday Times*, Michael Wilson souligne que le dernier et 18e film de la série des James Bond, *Tomorrow Never*

Dies, dont les prises de vue en studio ont été réalisées à Londres, avait coûté très cher.

« Cela a été un film très onéreux. J'aime travailler au Royaume-Uni mais s'il y a d'autres pays meilleur marché, il va être difficile de rester ici », souligne M. Wilson.

Selon lui, il est probable que la MGM, qui contrôle les droits des films, demande à quitter la Grande-Bretagne pour la prochaine production.

Wilson juge le régime fiscal britannique discriminatoire à l'égard des grandes productions cinématographiques.

« Il n'y a pas de soutien dans ce pays. Les incitations fiscales du dernier budget favorisent les petits films », regrette-il, en relevant que la plupart « sont si mauvais qu'ils ne sont jamais distribués ».

Le tournage du prochain James Bond, provisoirement appelé *Bond 19*, devrait commencer en décembre 1999 avec Pierce Brosnan dans le rôle-titre. Ce ne serait pas la première fois que les aventures de 007 seraient tournées entièrement hors de Grande-Bretagne. Cela avait le cas en 1988 de *A License to Kill*.

Salon du livre de Montréal

DU 20 AU 25 NOVEMBRE 1997
PLACE BONAVENTURE



EXPOSITIONS

- L'enfant-peintre de J.-B. Roumanès, place Loto-Québec
- La nuit à lire debout - 20 livres objets
- 75 ans de littérature jeunesse au Québec
- Les grands départs

LUNDI 24 NOVEMBRE

Le Salon présente

- Lucie Papineau présente Yvon Brochu, *Jocelyn Thibault, gardien de but* (Dominique et compagnie) à 11 h, Marie-Francine Hébert, *Un dragon dans les pattes* (La courte échelle) à 12 h 30, Jacques Savoie, *Le plus beau des voyages* (La courte échelle) à 13 h 15, Caroline Merola, *Victorine, la sorcière* (Boréal Jeunesse) à 13 h 45

- Communication-Jeunesse, remise de prix aux Clubs de lecture à 10 h 15
- Remise du Prix Alvine Belisle à 11 h
- Remise du Prix Cécile Gagnon par l'A.E.Q.J. à 11 h 30
- La bonne définition Larousse à 12 h
- Zone libre - CIBL à 16 h
- Cabaret de l'histoire - CIBL à 18 h
- Par quatre chemins, animée par Jacques Languirand et diffusée à Radio-Canada à 19 h 30
- Matinées scolaires jusqu'à 15 heures

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site internet

Judi	17 h à 22 h	Adultes :	6 \$
Vendredi	9 h à 22 h	Étudiants et aînés :	3 \$
Samedi et dimanche	10 h à 22 h	Gratuit pour ceux qui ont 20 ans	(sur présentation d'une carte d'identité)
Lundi	9 h à 22 h		
Mardi	9 h à 18 h		

<http://www.slm.qc.ca>



SPECTACLES

Salles de répertoire

- FAST, CHEAP & OUT OF CONTROL**
Cinéma du Parc (3): 17 h, 21 h 15.
- FEMME MARIÉE (UNE)**
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
- LAWRENCE OF ARABIA**
Cinéma Impérial: 19 h.
- LITTLE SISTER**
Cinéma Parallèle: 19 h, 21 h.
- SHES SO LOVELY**
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.
- SICK**
Cinéma du Parc (2): 15 h 30, 19 h 30.
- TEMPRESS MOON**
Cinéma du Parc (1): 16 h 45, 21 h 30.
- TICKLE IN THE HEART (A)**
Cinéma du Parc (3): 15 h, 19 h 30.
- WHEN WE WERE KINGS**
Cinéma du Parc (1): 15 h.
- WORLD'S BEST COMMERCIALS**
Cinéma du Parc (2): 17 h 30, 21 h 45.

IMAX

- IMAX - Vieux-Port**
Programme double: **PLAISIRS DE LA PEUR, LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT - AMAZONE:**
Mar.: 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15 (version française); 16 h 15, 19 h 15 (version anglaise)
Programme simple: **AMAZONE**
18 h 15 (version française)
Programme double et spectacle laser **Le Réve: PLAISIRS DE LA PEUR, LA SCIENCE DU DIVERTISSEMENT - AMAZONE et le spectacle laser:**
21 h 15 (version française)
- IMAX LES AILES (Mail Champlain, 2153, Boul. Lapinière, Brossard)**
LES AILES DU COURAGE:
Mar.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h.
- MIR:**
14 h, 16 h, 20 h.

Musique

- CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR**
Rencontres tchèques et slovaques de Montréal; concert: 19 h 30.
- SALLE PIERRE-MERCURE**

- Constantin Lifschitz, pianiste. Suite en mi mineur (Rameau), Sonate no 19 (Haydn), quatre Impromptus op. 90 (Schubert), Mozart: 20 h.
- CHRIST CHURCH CATHEDRAL**
Orchestre de chambre McGill et Cathedral Singers. Dir. Boris Brott. Suzie LeBlanc, soprano, Daniel Taylor, haute-contre, Benjamin Butterfield, ténor, Daniel Licht, baryton. *Messiah* (Handel): 19 h 30.
- UNITARIAN CHURCH (5035, Maisonneuve O.)**
Quatuor à cordes Molinari. *Spanish Garland* (Evangelista), Quatuor no 4 (Schafer), Quatuor no 4 (Chostakovitch): 20 h.
- UNIVERSITÉ MCGILL (Redpath Hall)**
Ensemble de cuivres de McGill. Dir. Peter Sullivan: 20 h.

Théâtre

- THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)**
La Salle des loisirs, de Reynald Robinson. Mise en scène de Claude Poissant. Avec Louise Bombardier, Jasmine Dubé, Maxim Gaudette, Sylvie Moreau, Harry Standjovski et Benoit Vermeulen: 20 h.
- STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ (Pavillon Judith-Jasmin, local JM-400, 405, Ste-Catherine E.)**
Téléroman, de Larry Tremblay: 20 h, sauf dim., lun.
- USINE C (1345, Lalonde)**
Cruising Paradise, d'après le recueil de nouvelles de Sam Shepard. Mise en scène de Paul de Vasconcelos: 20 h.

Variétés

- STUDIO-THÉÂTRE DU MAURIER (Place des Arts)**
Jeff Smallwood: 20 h.
- PETIT CAMPUS (57, Prince-Arthur E.)**
Orange Étrange: 21 h 30.
- LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)**
Angel et les Bad Boys: 21 h 30.
- PTIT BAR (3451, St-Denis)**
Hommage à Joe Dassin avec Raphaël Torr: 21 h 30.
- BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)**
Bob Harrison: 22 h 30.
- ZEST (2100, Bennett)**
Danielle Richard, WD-40, les Fous Alliés et IVY: 20 h.

MARIE-LISE PILOTE

UNE PRÉSENTATION DE

SUPPLÉMENTAIRES

26-27-28* MARS

Billets en vente maintenant!

«MARIE-LISE PILOTE N'ACCORDE AUCUN RÉPIT; LES TROUVAILLES SE MULTIPLIENT, LES GAGS PLEUVENT ET AUCUN TEMPS MORT N'ALTÈRE LES DEUX HEURES DE REPRÉSENTATION!»

Le Devoir-Pascal Pontreau

MONUMENT-NATIONAL 871-2224 • ADMISSION 790-1245 • GROUPES 10 et + 935-5161

* 2 représentations le 28 mars 19h et 22h

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Daniel Lemay

- 20h00 (57) - Trail of hope...**
The Story of the Mormon Trail. Ils ont traversé les States et se sont établis à Salt Lake City (Utah) où ils règnent aujourd'hui sur un immense empire financier. Voici l'histoire des Mormons, la secte rassemblée par Joseph Smith, le visionnaire polygame.
- 21h00 (2) - Omertà**
Un secret : le prochain épisode est diffusé demain, mardi, à 21h00 tenez ça mort...
- 21h30 (17) - Les pays du Québec**
Montréal, de 1950 à nos jours. Grandeur et décadence.



Jean Drapeau

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	(2) (9) (13)	Ce soir		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Omertà - La Loi du silence		Le Téléjournal	Le Point (22.27) / Découv. (23.35)	Sport / Pol. féd. (23.20)	Pol. prov. (23.27) / Découv. (23.35)	(2) (9) (13)
TVA	(4) (8) (7) (10)	Le TVA	Piment fort / Chantal Francke	Monopoly	Les Ailes / Éveline Gélinas	Beverly Hills, 90210		Place Melrose		Le TVA	Le Poing J / R. Landry, J. Blouin, M. Legrand, N. Lambert	Sports / Loteries (23.52)		(4) (8) (7) (10)
TQS	(15) (17) (24) (45)	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Anima	On n'est pas né d'hier	Plaisir de lire	Les Pays du Québec	Pignon sur rue	Montagne	Québec plein écran	Cinéma / UN INSTANT...		(15) (17) (24) (45)
TOS	(16) (30) (35)	Presse-citron	Flash / Martine St-Clair	La fin du monde est à 7 heures	Box Office	Cinéma / DOUBLE ENQUÊTE À HAMELIN (5) avec Ron White, Shawn Johnston		Au-delà du réel		Le Grand Journal	Sports Plus			(16) (30) (35)
CTV	(12) (8)	Pulse	Newsline	E.T.	Cosby	Melrose Place	...Raymond	Murphy Brown	The Naked Truth	Nikita	CTV News	Pulse / Sports	Nightline	(12) (8)
CBC	(6)	News	News	Riverdale	Air Farce...	Minisérie / Major Crime avec Michael Moriarty, David Cubitt (2/2)		National / CBC News		National Update	News (23.25)			(6)
ABC	(22)	News	ABC News	Frasier	Grace Under...	The Champions of Magic		NFL Football / Raiders - Broncos						(22)
CBS	(3)	News	News	CBS News	E.T.	Cosby	...Raymond	Cybill	George and Leo	Brooklyn South	News	Late Sh. (23.35)		(3)
NBC	(5)	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Suddenly Susan	Fired Up	Caroline in...	The Naked Truth	Dateline NBC		Tonight... (23.35)		(5)
PBS	(33) (57) (12)	Newshour	Nightly Business	Nightly Business	Anyplace Wild	Full Circle with Michael Palin		Liberty! The American Revolution (2/3)			Cinéma / MEET JOHN DOE (3)			(33) (57) (12)
A & E		Northern Exposure		Law and Order		Biography / Anastasia		Poirot		Miss Marple	Law and Order			A & E
BRAVO		Bill Clark Sextet - Mt Jazz Fest.		Bravo! Videos	Foot Notes	The Nutcracker				Carmen on Ice (21.45)	Homicide: Life on the Street			BRAVO
CANAL D		Animalier / Les Traces de la nature		Cap sur les îles / ...polynésiennes		Vol au-dessus des mers / Dauphin		Inde / Les Rites du mariage (1/4)		Le Baron	Cinéma / LES BONNES CAUSES			CANAL D
DISC.		...Last Frontier	Beyond 2000	@ discovery.ca		Behaving Like Animals		Great Cdn Parks / Country Life		The Body: Inside Stories	@ discovery.ca			DISC.
FOX		Fresh Prince	Cheers	Mama's Family	Real TV	Melrose Place		World's Greatest		Martin	Living Single	The Keenen Ivory Wayans Show		FOX
GLOBAL		Frasier	First Nat. News	Simpsons	PSI Factor	Fired Up		Caroline in...	Grace Under...	Brooklyn South	Sportsline	Global News		GLOBAL
MP		Les Bombes	Le Mix	SPAM	1 x 5	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.								MP
MMAX		Country Max		Mouvements classiques		MusiMax Collection					Country Max			MMAX
NW		World News	Business News	Ann Petrie's Talk TV		The Lead	Money Show	The National		Pamela Wallin	World News	Business News		NW
RDI		Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Grands Reportages		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest	RDI
RDS		...quilles (17:30)	Sports 30 Mag		Hockey / Canadiens - Sharks						Sports 30 Mag		Et que ça bouge	RDS
TÉLÉTOON		Bêtes à craquer	Le Zinzin...	Ace Ventura	Sacré Dragons	Fifi Brindacier	Splat!	Les Simpson	Y'en a mare	Santo Bugito	Highlander	Les Simpson	WildC.A.T.s	TÉLÉTOON
TLC		Hometime		Bob Vila's Home Again		Diana's Story a Royal Marriage		Castle Ghosts of England		Windsor Restored		Diana's Story a Royal Marriage		TLC
TSN		Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Hockey / Canadiens - Sharks						Curling			TSN
TV5		Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Cinéma / SANDRA PRINCESSE RÉBELLE... (5)	Évasion		Au nom de la loi		Journal belge		Le Cercle des arts		TV5
VIE		Croque la vie		Des Histoires / Perdu son emploi	Ailleurs... / Incursion en URSS	Tonus		Méd. d'enquête	Santé et Société / Les Funambules		Allié docteur			VIE
YTV		Charlie Brown	Mummies Alive	Lassie	Shirley Holmes	Goosebumps	Are You Afraid	Breaker High	News Special	Catwalk	Tarzan	Dave Osborne		YTV

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

Pour en savoir plus sur le COMDEX



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

La semaine dernière, il y avait une grande conférence sur le monde informatique à Las Vegas. Où pourrais-je trouver de l'information (en anglais) sur cette rencontre COMDEX 97?

Alain CHARENDEAU

Je vous recommande deux sites, parmi tant d'autres, qui ont suivi quotidiennement l'événement et vous offrent aujourd'hui un bon survol de l'événement.

D'abord la section Live from COMDEX! du service CNet. Si la

perspective et l'analyse vous intéressent, passez lire la section Convergences on the Future. On y offre un bon tour d'horizon des nouveaux produits présentés dans le cadre de l'événement tout en gardant en tête une certaine logique et en offrant des explications quant à l'apport des produits au développement des nouvelles technologies.

Si c'est une couverture plus multimédia de l'événement qui vous intéresse, alors là, passez voir le site Web de ZDNet et plus particulièrement la section Digital Nation spécialement créée pour l'événement.

En plus des textes qui couvrent l'actualité de l'événement, on y retrouve la COMDEX Live Radio, essentiellement un service d'archives audio qui vous offre les moments forts des six jours de la rencontre.

Conférence virtuelle

À noter, le discours d'ouverture de Bill Gates. Une fois que vos oreilles se seront faites à la piètre qualité du son, vous pourrez découvrir les nouveaux acteurs que le président de Microsoft a présentés aux participants de la rencontre. Il

y a deux semaines, je vous parlais de la possibilité de formation en utilisant le Web, voilà un bel exemple.

Vous n'aurez peut-être pas le plaisir de voir les nouveautés présentées à la conférence, mais vous aurez au moins la possibilité d'entendre les conférenciers. Bon COMDEX virtuel!

CNet
www.cnet.comZDNet
www.zdnet.com

Vous parliez récemment de « chat » pour professionnels et comme je suis agent de voyages, je me demandais s'il en existe un pour nous?

Marianne TREMBLAY

Il existe effectivement un site Web où vous pourrez discuter entre professionnels du voyage. Le groupe Inter-Rés@ offre depuis quelque temps un forum de discussion qui permet des discussions sur une dizaine de thèmes par mois.

Vous sélectionnez le thème et hop, vous pouvez ajouter vos com-

mentaires et réflexions sur le sujet choisi. Le site est également d'intérêt pour les gens qui aiment les voyages même s'ils ne sont pas nécessairement des professionnels de l'industrie, car on peut y suivre des discussions fort intéressantes sur divers sujets reliés au monde du voyage.

Forum professionnels du voyage
www.interresa.ca/ta/forum/fr

Je m'intéresse au cinéma français. Auriez-vous des bonnes adresses à me recommander?

Robert BERLIER

Un premier arrêt doit être fait au site du magazine électronique Écran noir, une production québécoise qui offre de l'information cinématographique de grande qualité toutes nationalités confondues. Nouvelles, chiffres, forum de discussion et bios d'acteurs et de réalisateurs, tout y est.

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchiez, j'ai un second site pour vous: France cinéma multimédia, un site parrainé par l'acteur français Thierry Lhermite. Ce site,

qui au départ devait faire la promotion du septième art français, est vite devenu un carrefour d'information sur le cinéma français et américain en général.

Reste que les producteurs gardent une place spéciale pour le cinéma français avec une section particulière pour celui-ci.

Écran Noir
www.volute.qc.ca/ecran-noirFrance Cinéma Multimédia
www.imagnet.fr/fcm

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées:

bgug@Mlink.net

Cyberpresse



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission Cl@ir et Net de la radio de Radio-Canada, www.radio-canada.com/radio/clairetnet

Intranets : des outils obligés dans l'entreprise

ISABEL PARENTHOEN
Agence France-Presse, LAS VEGAS

Les intranets, réseaux internes des entreprises basés sur la technologie d'Internet, sont devenus une condition sine qua non de la croissance des firmes de toutes tailles, affirment en coeur analystes et industriels.

« Si vous ne suivez pas cette évolution, vous resterez en arrière », a affirmé sans ambages John Chambers, le PDG du principal fabricant des noeuds de communication d'Internet, Cisco Systems, lors d'une intervention devant le salon informatique COMDEX à Las Vegas.

La majorité des grands groupes aux États-Unis sont dotés d'un intranet. En l'an 2000, 25 % des petites entreprises et 50 % de celles de taille moyenne en auront fait autant, selon des projections du cabinet Dataquest.

La clef des intranets, souligne le consultant Judith Hurwitz, c'est qu'ils fournissent à la fois le moyen de faire communiquer entre eux les réseaux hétérogènes déjà existants dans les entreprises, et celui d'établir un contact avec, « virtuellement, le monde entier ».

La technologie d'Internet, sur laquelle ils reposent, est en effet multiplateforme, autrement dit indépendante de celle des machines reliées au réseau.

« Avant, les communications inter-réseau posaient toutes sortes de problèmes », ajoute l'analyste. « Sur un intranet, vous vous connectez, et ça fonctionne. »

« Les intranets sont des réseaux d'entreprise protégés par un logiciel coupe-feu et basé sur le protocole TCP/IP » qui régit les communications sur Internet, explique John Paul, directeur stratégique du leader des logiciels du secteur, Netscape Communications.

Le logiciel coupe-feu, censé prévenir les intrusions des pirates informatiques, isole virtuellement ce qui n'est d'un point de vue technologique qu'une extension d'Internet.

Mais l'intranet peut — et doit même, selon les analystes — offrir des connexions privilégiées avec les partenaires, fournisseurs ou revendeurs, voire avec les clients. Ce sont les extranets.

Le système international de réservation de billets d'avion Sabre repose ainsi sur un intranet/extranet, qui met en liaison permanente les agences de voyages, les compagnies aériennes et un site Web où le consommateur peut s'adresser directement.

Cisco estime que l'impressionnant décollage qui lui a permis, ces dernières années, de se détacher de ses concurrents, est dû essentiellement à la mise en place d'un tel système.

Grâce à son réseau, dont la vitrine est le site Web, le groupe propose ses produits, enregistre directement les spécifications requises par un client, transmet à ses partenaires des modifications de telle ou telle technologie.

Cisco a pu ainsi redéployer un millier d'ingénieurs à des fonctions de production ou de recherche et développement, a indiqué son PDG. Le groupe a réalisé en 1996 3,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires en ligne, soit 39 % du total.

Dans un tel contexte, « des standards sont une obligation », souligne le directeur des systèmes chez Cisco, Peter Solvik. Une question qui trouble de nombreux adopteurs potentiels avec la bataille que se livrent Microsoft et Sun Microsystems autour du langage de programmation Java.

Java, inventé par Sun, est utilisé sous licence par des dizaines de milliers d'éditeurs de logiciels, dont Microsoft. En théorie, il permet d'écrire des applications capables de tourner sur toutes les plateformes.

Mais Microsoft a adapté Java pour, dit-il, mieux tirer parti des capacités de son système d'exploitation Windows. Dans les faits, des applications écrites en Java par Netscape fonctionnent mal avec le logiciel de navigation de Microsoft, Explorer, et celles conçues pour Windows sont médiocres avec Navigator, de Netscape.

Pour Guy Tribble, responsable de la programmation chez Sun, « il est indispensable de disposer d'une technologie qui se fonde sur Internet, parce que si vous ne l'avez pas, vous construisez un mur autour de votre entreprise ».

Le problème, c'est que Microsoft comme Sun affirment détenir le standard universel.

Un jour en or pour économiser!

Journée des aînés

15 % À 50 % DE RABAIS

LE MARDI 25 NOVEMBRE

50 % DE RABAIS

- Choix de duos-sommeil et la livraison en prime!

Nous vous donnerons un rabais équivalant aux frais de livraison locale.

- Bijoux Charter Collection® et Principles® en or 10 ct

40 % DE RABAIS

- Bijoux en argent fin, sertis de pierres semi-précieuses ou de marcassites (Exceptions : bijoux FairSet et Plums.)

- Lingerie, vêtements de nuit et dessous marqués d'un point rouge, pour femme

- Toutes les batteries de cuisine à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis

- Serviettes unies

(Exception : serviettes marquées « achat spécial ».)

- Oreillers, literie en sac et couettes

- Couverts Royal Albert, 5 pièces, et articles suivis assortis

- Couverts Johnson Bros., 5 pièces

- Accessoires décoratifs et argenterie creuse

- Articles de service pour le thé

- Verres à pied (Exception : Andrea)

- Arbres de Noël

- Tous les meubles d'appoint Four Winds

- Tous les meubles prêts-à-monter

30 % DE RABAIS

- Chaussures Tender Tootsies, Soft Spots et Naturalizer, à prix ordinaire, pour femme

- Chaussures de marche Nike, Avia, Hush Puppies, Wolverine, Reebok, Propét, Nunn Bush, Hunt Club® et Etonic, à prix ordinaire

- Chaussures de ville Florsheim

- Pendules (Exception : Casio)

- Montres Aspen, Cardinal, Disney, Dumai, Perry Ellis, Scandia et Vasari

- (Exception : Caprice)

Nous sommes désolés, nous devons exclure de cette offre les articles suivants : vêtements pour jeune femme et pour jeune homme, bijoux Carolee, montres et pendules, bijoux fins, bijoux en or et en argent fin, tenues d'exercice et lunettes de soleil pour femme, articles jockey pour fille et garçon, produits de beauté, fragrances, tous les gros électroménagers, micro-ondes, aspirateurs, ordinateurs, logiciels, télévisions, magnétoscopes, caméscopes, articles Cantel, films Disney et top 20 musical, chaînes et composantes audio, meubles, duos-sommeil et produits du tabac. Veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin.

Sur nos prix ordinaires.

25 % DE RABAIS

- Vêtements à prix de liquidation pour femme

- Collants fins, chaussettes et collants Baycrest®

- Maroquinerie pour femme

- Choix de bijoux mode

- Literie en paquet économique • Couvertures

- Coussins et coussins de siège

- Accessoires de salle de bains et tapis de bain

- Lampes et gravures

- Linge de table et de cuisine

- Linge de table et de cuisine de Noël

- Ustensiles de cuisson Corningware et T-Fal

- Articles Rubbermaid

(Sauf les bacs Roughneck et les paniers à lessive à 3,79 \$)

- Couteaux Henckels

- Articles-cadeaux en verre et en cristal

- Lumières et décorations de Noël

- Articles de sport à prix ordinaire

- Articles sous licence

15 % DE RABAIS

- Vêtements à prix ordinaire ou de solde pour femme

- Vêtements et accessoires à prix ordinaire, de solde ou de liquidation pour homme et pour enfant

- Accessoires à prix ordinaire, de solde ou de liquidation pour femme

- Friandises • Papeterie

- Gros électroménagers Beaumark® à prix ordinaire se terminant par 98 ¢

- Appareils audio portatifs • Téléphones

- Radios-réveils • Appareils-photos

- Ustensiles de table Oneida

- Literie signée Real Colours, Liz Claiborne, Ralph Lauren, Quattro®, Nautica, Market Square®, Charter Collection®, Home Studio®, Springmaid et Wamsutta

- Studio de photo la Baie (frais de pose de 3,99 \$ en sus)

- Salon de coiffure • La Lunetterie

PAS DE TPS POUR LES AÎNÉS

Ces articles à prix ordinaire : gros électroménagers de marques nationales, micro-ondes, aspirateurs, télévisions, magnétoscopes, caméscopes et chaînes et composantes audio. Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS.

Pour profiter de ces rabais, vous n'avez qu'à nous montrer une preuve de votre âge (permis de conduire, extrait de naissance, carte de l'Âge d'or, etc.)

20 % DE RABAIS

Tous les jouets

Sur nos prix ordinaires. Jouets, rayon 782.



la Baie

Vous avez le meilleur

Compagnie de la Baie d'Hudson